L'Initiation



Revue philosophique des Hautes Études

PUBLIÉE MENSUELLEMENT SOUS LA DIRECTION DE

PAPUS

73me VOLUME. — 21me ANNÉE

SOMMAIRE DU N° 2 (Novembre 1906)

Tout ce qui concerne la Rédaction et les Échanges doit être adressé 5, rue de Savoie, à Paris-VIe. Téléphone — 816-09

Tout ce qui concerne l'Administration :
ABONNEMENTS, VENTE AU NUMÉRO, ANNONCES
doit être adressé à la

LIBRAIRIE INITIATIQUE
PARIS — 23, Rue Saint-Merri, 23 — PARIS

Le Numéro : UN FRANC. — Un An : DIX FRANCS

PROGRAMME

Les Doctrines matérialistes ont vécu.

Elles ont voulu détruire les principes éternels qui sont l'essence de la Société, de la Politique et de la Religion ; mais elles n'ont abouti qu'à de vaines et stériles négations. La Science expérimentale a conduit les savants malgré eux dans le domaine des forces purement spirituelles par l'hypnotisme et la suggestion à distance. Effrayés des résultats de leurs propres expériences, les Matérialistes en arrivent à les nier.

L'Initiation est l'organe principal de cette renaissance spiritualiste dont les efforts tendent :

Dans la Science, à constituer la *Synthèse* en appliquant la méthode analogique des anciens aux découvertes analytiques des expérimentateurs contemporains.

Dans la Religion, à donner une base solide à la *Morale* par la découverte d'*un même ésotérisme* caché au fond de tous les cultes.

Dans la Philosophie, à sortir des méthodes purement métaphysiques des Universitaires, à sortir des méthodes purement physiques des positivistes pour unir dans une Synthèse unique la Science et la Foi, le Visible et l'Occulte, la Physique et la Métaphysique.

Au point de vue social, l'*Initiation* adhère au programme de toutes les revues et sociétés qui défendent l'*arbitrage* contre l'arbitraire, aujourd'hui en vigueur, et qui luttent contre les deux grands fléaux contemporains : le *cléricalisme* et le *sectarisme* sous toutes leurs formes ainsi que la *misère*.

Enfin l'*Initiation* étudie impartialement tous les phénomènes du Spiritisme, de l'Hypnotisme et de la Magie phénomènes déjà connus et pratiqués dès longtemps en Orient et surtout dans l'Inde.

L'Initiation expose les opinions de toutes les écoles, mais n'appartient exclusivement à aucune. Elle compte, parmi ses 60 rédacteurs, les auteurs les plus instruits dans chaque branche de ces curieuses études.

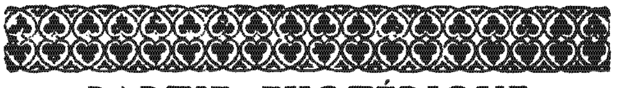
La première partie (*Exotérique*) expose aux lectrices ces questions d'une manière qu'elles savent toujours apprécier.

La seconde partie (*Philosophique et Scientifique*) s'adresse à tous les gens du monde instruits.

Enfin, la troisième partie de la Revue (*Initiatique*) contient les articles destinés aux lecteurs déjà familiarisés avec les études de Science Occulte.

L'Initiation paraît régulièrement à la fin de chaque mois et compte déjà vingt années d'existence. — Abonnement : 10 francs par an.

(Les collections des huit premières années sont absolument épuisées.)



PARTIE EXOTÉRIQUE

CRYSTAL-GAZING

Comme suite à mon étude sur les miroirs magiques, je crois intéressant de rechercher un peu en détail et, spécialement pour les miroirs de cristal, dans quelles conditions les visions sont obtenues, leur théorie, ce dont il faut se défier, et à quoi elles peuvent servir. J'emprunterai un certain nombre de détails aux articles parus dans le *Boderland*, il y a quelques années.

Le *Crystal-Gazing* est, en effet, surtout pratiqué en Angleterre.

Parlons d'abord des conditions d'expérimentation. Elles sont très simples. Prenez n'importe quel objet poli, une boule de verre, un bouchon de carafe non travaillé, un morceau de bois noir verni, etc. Asseyez-vous dans un angle obscur, arrangez le miroir de façon à ce qu'il ne reflète rien et fixez-en attentivement le centre. Regardez *dans la profondeur* et non *à la surface* de l'objet. Si au bout de quelques minutes vous ne voyez rien, mettez votre miroir de côté et vous essayez un autre jour. Ne vous découragez

pas et n'y mettez aucune ardeur, aucun enthousiasme. Autrement, il y aurait de la fatigue.

Maintenant, quelles personnes auront le plus de chance de réussir ?

Évidemment les sensitifs, les nerveux, mais non pas les malades, comme sont tentés de le croire les physiologistes officiels. Réussiront aussi ceux qui ont le don de visualisation et qui remarquent facilement les détails, qui vous diront très bien, quinze jours après une visite : Avez-vous remarqué que le collier du chien de Mme une telle était rouillé ? En un mot toutes les personnes qui peuvent voir *en elle* nettement peinte une scène de roman, un tableau de la veille, etc.

Quelle est la meilleure théorie du *Crystal-Gazing* ? C'est la réunion de plusieurs explications. On a parlé de la suggestion ; certaines visions peuvent en effet lui être attribuées. D'autres ont mis en avant l'objectivation d'impressions qui n'ont agi que sur l'inconscient ; c'est vrai aussi, dans certains cas. Quelques personnes ont cru pouvoir expliquer les visions par l'action d'un point de repère, c'est-à-dire un reflet dans le cristal. Enfin dans beaucoup de visions il y a certainement clairvoyance. Examinons les différents cas.

(*A suivre.*) G. PHANEG.





PARTIE PHILOSOPHIQUE ET SCIENTIFIQUE

Cette partie est ouverte aux écrivains de toute Ecole, sans aucune distinction, et chacun d'eux conserve la responsabilité exclusive de ses idées.

Parlements et Stylements

Les Parlements (certes, bien le mot de la chose), des réunions de *parlants*, gouvernent le monde.

Le personnage en saillie, en éclat dans les modernes assemblées législatives, leur homme de gloire n'est pas l'écrivain, mais l'orateur. Et ce qui plane sur les luttes politiques, c'est la harangue plutôt que le style.

La science ne paraît, néanmoins, guère approuver cette domination exclusive des assemblées et de la parole.

Les assemblées sont des foules et en ont la psychologie. Or, la science a démontré que, souvent, cette psychologie résorbe les aptitudes personnelles supérieures dans les facultés collectives moyennes (1). Et quant à la parole, déjà l'observation courante, la scientifique davantage encore, lui reprochent une influence plus vague, moins sérieuse et plus apte à nous décevoir que celle de la page méditée.

Pour formuler de bonnes lois, la science préférerait une compagnie peu nombreuse où l'écrivain aurait le pas sur l'orateur.

(1) Voir *la Psychologie des Foules*, par Gustave Le Bon.

Faut-il, alors, rêver l'abolition des Parlements? Je suis très éloigné de le croire, et j'en donnerai les raisons. De grands esprits l'ont, pourtant, rêvée. Victor Hugo évoque un avenir « où il n'y aura plus d'autre assemblée que l'assemblée des créateurs et des inventeurs, découvrant et promulguant la loi, ne la faisant pas, l'assemblée de l'intelligence, de l'art et de la science, l'Institut ». On connaît aussi la boutade dédaigneuse de Flaubert, « Le gouvernement doit être une classe de l'Institut et la dernière de Toutes. » Et, ce qui est moins connu, un plan idéal de lord Beaconsfield, le fameux romancier, premier ministre anglais, supprime le Parlement et en cède les fonctions à la presse.

Victor Hugo, Flaubert, lord Beaconsfield enlèvent ainsi à l'orateur la primauté politique et la confèrent à l'écrivain.

Cela est évident pour le projet anglais. Car le romancier de *Coningsby* et de *Sybil*, en substituant la presse au Parlement, y réservait sans doute le principal rôle aux écrivains politiques de talent, de brillant mystère et de haute allure, tels que lui-même. Et pour l'Institut, bien que les discours y tiennent leur place d'apparat, sa force et son ascendant vivent surtout dans les livres et les pièces des littérateurs, les mémoires des savants et les partitions, édifices, toiles, statues où les artistes écrivent, en vocabulaire musical ou plastique, leur pensée.

Mais, je le répète malgré l'avis des trois glorieux auteurs, je n'estime pas qu'il faille rêver l'abolition des Parlements.

D'abord ils possèdent le pouvoir de fait. Ils sont entrés dans les habitudes des peuples. Et leur suppression disloquerait toute la machine politique. Puis la science, qui les accuse, leur octroie d'assez belles circonstances atténuantes.

Elle trouve, à une assemblée nombreuse, les vices de la psychologie des foules mais, par contre, les vertus de cette psychologie.

Plus mobile, plus banale, intellectuellement, qu'une élite de penseurs qui burinent en silence leurs conceptions, une assemblée nombreuse peut se laisser aller, pathétiquement, à d'instinctives grandeurs, à des générosités confuses et rédemptrices auxquelles cette élite s'abandonne moins.

Et la parole avoue demeurer inférieure, communément, à l'écrit, pour la vigueur de substance, les fermetés d'analyse, les stables et méditatives clartés. Elle s'avoue, du reste, moins facile à examiner avec réflexion. Mais, et la science en tombe d'accord, la science peut se prouver enviable aux écrits quand elle répand les idées justes avec une improvisation joyeuse, une largesse qui les mêlent, comme de plein-pied à la vie, ou quand, au choc des interrupteurs, elle sort en trouvailles ironiques, attérantes ou, enfin, lorsqu'elle s'éperd en sublime et que son bruit, éphémère et énivrant, œuvre, lui aussi, des pages éternelles.

*
* *

Donc le meilleur me paraît que, sans abolir les Parlements et à côté d'eux, l'on forme des *Stylements*.

Il ne s'agissait point de transporter tout le pouvoir politique à l'Institut, comme l'espéraient Flaubert et Victor Hugo, ou à la presse, comme lord Beaconsfield y songea.

Ni, d'ailleurs, de prendre pour stylement l'Institut entier ou la presse entière. Car ce seraient des groupements trop nombreux et, surtout, pas assez spécialisés. Il faut s'abstenir, à cet égard encore, de suivre servilement les projets de lord Beaconsfield, Flaubert et Victor Hugo. Une institution future, dont l'idéal ne fait que passer en de grands esprits distraits par d'autres et plus tenaces, plus personnelles contemplations, ne revêt pas en eux son caractère spécial, définitif. Elle emprunte des formes déjà connues qui répondent mal à sa destinée. C'est pourquoi, en rendant hommage aux précurseurs illustres, nous devons les écouter moins que l'avenir qu'ils perçurent troublement.

Je pense donc qu'il vaudrait mieux, pour constituer le nouvel organisme, choisir dans l'Institut, la presse et, hors de ces deux groupes, dans les différentes associations intellectuelles, et parmi les libres personnalités, les littérateurs, les savants, les artistes qui réuniraient ces deux mérites : le don d'élever les idées au style et l'amour connaisseur, intelligent des idées politiques et sociales.

J'attribue ici au mot style un sens à la fois sévère et large qui n'embrasse que les expressions d'élite mais de tout genre : Phrases de durable écrivain, âpres et limpides formules de savant, symboles d'art. (Des tableaux, des statues, des drames musicaux,

l'architecture de monuments et de salles peuvent symboliser, suggérer une politique.)

Pour le mode de nomination, le meilleur serait, à mon sens, un mode complexe : Une partie renouvelable tous les cinq ans et nommée par les suffrages des écrivains, savants, artistes, membres ou non du Stylement ; et une partie à vie, se recrutant elle-même.

Il s'exciterait une émulation entre ces deux parties : Ce qui détournerait les électeurs de l'une d'adopter pour candidats, et les membres de l'autre, de chercher pour collègues les notoires médiocrités. Détournement qui ne fut pas toujours habituel au corps électoral et aux académies.

— On pourrait ne donner d'abord au Stylement que voix consultative près du Parlement.

On verrait, plus tard, s'il convient d'étendre les droits de l'Institution nouvelle. Et, afin de mieux distinguer les allures des deux organismes politiques, et d'accentuer, spécifier le caractère du nouveau venu, les membres du Stylement ne délibéreraient, ne voteraient que *par correspondance ou par voie de presse.*

Aucune règle, à coup sûr, ne leur défendrait de se visiter, de se réunir, de se parler. Mais visites, réunions, causeries n'auraient qu'une valeur amicale, absolument officielle. De même rien ne leur interdirait de prononcer des conférences en public mais à titre de goût et de pratique personnels n'ayant pas le moindre rapport avec leurs fonctions.

Comme *Stylementaire* on n'existerait que par écrit.

— Le procédé de vote à distance rendrait les délibérations inaccessibles aux vices de la psychologie des foules et permettrait de recevoir un effectif de membres plus abondant que les principes scientifiques ne l'autoriseraient sans cette condition.

— A côté de l'activité oratoire, fluctuante, passionnée du Parlement s'érigerait donc un effort plus pensif, plus solide, qui porterait à son sommet la fulguration fixe du style et la projetterait sur les flots des législations : la tour du phare auprès de la mer.

*
* *

La collaboration aux Stylements attirerait davantage les grands écrivains que celle aux Parlements.

Car un grand écrivain qui entre dans un Parlement ou persistera à se hanter de son labeur littéraire et, alors, négligera les séances, les discussions et n'y jouera qu'un rôle léger, apparent, disproportionné à son génie ; ou prendra à cœur le Parlement, y vivra et, alors, négligera sa création littéraire, en gaspillera les immortels éléments au périssable chaos des séances.

On a pu se féliciter, pour *la Comédie Humaine*, qu'un échec électoral ait repoussé Balzac du Parlement et, pour *la Légende des Siècles* et *les Contemplations*, que l'exil en ait éloigné Victor Hugo.

Avec le Stylement, ces conflits de travaux, ces périls disparaissent. Le vote par correpondance ne dérange pas plus le grand écrivain devenu stylementaire que les lettres qu'ils envoyaient de Paris en

Pologne ou de Guernesey en France ne dérangeaient Balzac et Hugo.

— Le Stylement ne serait pas une institution d'aristocratie factice et morbide. Ouvert, évidemment, aux écrivains de toute origine, populaire ou non, il pourrait, de plus, se tenir en relations avec le Referendum consultatif et professionnel du peuple entier !

Quelle riche et vivace source de renseignements et de force pour des stylistes puissants !

— On admettrait dans l'Institution les divers partis. Elle devrait être composée d'après le principe de la représentation proportionnelle.

Et, par la coutume d'obliger les idées au style, de les élever à la beauté profonde, on aurait chance d'établir l'harmonie et la paix entre elles toutes. Car c'est dans leur laideur et leur vulgarisme superficiel que les idées s'opposent et se haïssent. Mais,quand on les élève à la beauté, on ne veut perdre aucune de ces beautés. On désire l'accord de ces attirantes et multiples perfections. Et quand, de plus, c'est à une beauté profonde qu'on les élève on devine, en cette profondeur, l'unité suprême des perfections, l'insondable et magnétique Absolu... On entrevoit la possibilité de réconcilier les nations, les classes sociales, les écoles d'art et de philosophie, même la libre pensée et la croyance. Les libres-penseurs moraux et nobles attaquent Dieu au nom de ses attributs : la vérité et la justice. Et les croyants défendent, parfois aveuglément, Dieu contre la vérité et la justice, attributs divins.

Il suffit donc de faire prendre aux libres-penseurs nobles et moraux, conscience de leur incrédulité pour les amener à une foi relative, et, aux croyants, conscience de leur foi, pour les amener à la tolérance et au progrès.

*
* *

Ce que j'ai dit jusqu'à présent se réfère à des Stylements nationaux, en particulier à celui de France.

Il pourrait y avoir un Stylement international.

Plusieurs pacistes ont proposé, et, il y a quelques mois, *La Ligue des Droits de l'Homme* réclamait la fondation d'un Parlement international. Un Stylement se montrerait plus aisé à créer dès aujourd'hui, sans préjudice de l'autre fondation, remise à une époque ultérieure.

En effet, le vote par correspondance offrirait moins d'inconvénients, entre collègues de différents peuples, qu'une assemblée et ses passions. Imaginez que les fâcheuses scènes, le tapage d'écoliers en délire et les pugilats qui ornent quelquefois l'intérieur des Parlements nationaux, viennent à orner aussi l'intérieur d'un Parlement du monde, et redoutez (combien plus graves et plus terribles ici) les conséquences : Peut-être une guerre européenne.

Il me semble donc préférable de commencer par un Stylement.

L'Union internationale des Académies, qui existe déjà, en aiderait la formation.

Quand les peuples seraient accoutumés à s'en-

tendre grâce aux votes à distance et à de calmes écrits, alors on risquerait le Parlement mondial, que continuerait à surveiller, à modérer la sagesse Stylementaire.

*
* *

J'ai cru devoir publier mon projet. S'il intéresse les écrivains, les savants, les artistes, des moyens ne manqueront pas, en ce siècle d'enquêtes et de Ligues, pour le propager et l'accomplir.

Sa réalisation tardât-elle, je suis convaincu qu'il porte en lui des virtualités robustes, un succès futur. Précisément parce que les démocraties s'étalent et foisonnent, un principe de sublimation leur est nécessaire. Elles affluent, pareilles à ces énormes amas de faits que la nature verse au savant, à l'écrivain, à l'artiste et qui ont besoin que l'intelligence exaltante les ordonne en chefs-d'œuvre de science, de poésie, d'art. Elles ressemblent aux matériaux du style, elles demandent le style.

ALBERT JOUNET.



Régularité maçonnique

Leytonstone (*Essex*), 10 nov. 1906.

A M. le docteur Papus, à Paris.

MON CHER DIRECTEUR,

Vous savez que, pour l'*Acacia*, revue maçonnique très savante, le Pirée ne cesse pas d'être un homme, le très catholique Charles II un antipapiste, et le fameux comte d'Harnouester — qui n'a jamais existé — le second Grand-Maître d'une maçonnerie que personne ne nous envie.

Voici qui est mieux : la même revue, dans son dernier numéro, affirme positivement — on est positiviste ou on ne l'est pas — que je suis Papus, que vous êtes Teder ; que nous sommes, vous et moi, comme dirait un hugolâtre connaissant son classique :

Toujours la même fleur sur une même tige.

Vous ne vous doutiez pas de cela, je m'en doutais encore moins ; mais il paraît — ceci est encore du positivisme — que nous nous trompions et que nous

gagnerons beaucoup l'un et l'autre à imiter ainsi le Grand Architecte de l'Univers qui, lui, si je m'en rapporte autant à l'*Acacia* qu'à M. Jogand-Pagès, ne serait pas autre chose, sous les noms multiples dont il est décoré, qu'un vulgaire symbole masquant simplement la personnalité malicieuse du fr.·. Machin, grand Patriarche de la maçonnerie universelle.

Ce symbolisme spécial, dont le secret ne saurait être gardé par des bavards, s'appelle de l' « Ésotérisme positiviste » et l'on assure que cette belle science transcendantale, savamment cultivée dans les plates-bandes du 44 de la rue Beaunier, tire le plus pur de ses principes des travaux profonds du célèbre philosophe Tartempion, lequel ne vivait pas sous les Ptolémées, mais dont les manuscrits — presque aussi admirables qu'introuvables — portent la preuve indéniable que les comtes d'Harnouester, dont le nom glorieux continue à briller dans le Calendrier annuel du *Grand-Orient de France*, ont été créés à la même époque que *ceux* à dormir debout.

N'ayant pas la science chronologique de l'*Acacia*, je ne puis désigner autrement cette époque; cependant je crois savoir qu'en ce temps-là les poules avaient encore des dents.

Vous vous rappelez l'ombre de cet homme fameux qui, armé de l'ombre d'une brosse, passait son temps à brosser l'ombre d'un carrosse. L'*Acacia* vous le dira : Scarron a tout uniment, sous ces mots symboliques, voulu désigner le grand Tartempion, père de « l'Ésotérisme positiviste », si cher aux philosophes de la Taverne et du Caboulot.

Nous devons accepter cela comme pain bénit : la parole onctueuse de l'*Acacia*, qui fait la pige avec l'évangile du *Saint-Office*, est de celles dont un maçon régulier, en capucin bien appris, doit faire ses choux gras.

Je vous entends d'ici, mon cher ami : vous allez me demander, dans votre candeur naïve, ce que c'est qu'un *maçon régulier*. En vérité, voilà une chose à laquelle je répondrais immédiatement et sans ambages si j'avais les connaissances hystériques de l'*Acacia*. Le malheur est que le fr.·. Cuvier dans son *Histoire naturelle*, a oublié de faire mention de ce genre humanimal. Le fr.·. Darwin lui-même est muet à cet égard dans son *Origine des espèces*. J'en suis donc réduit, pour vous répondre, à imiter le pauvre Jacques Bonhomme et à tâcher de raisonner en prenant l'exemple sur son gros bon sens.

Un degré maçonnique, quel qu'il soit, est toujours conféré par une autorité qui a dû, comme dirait M. de La Palisse, le recevoir de quelque part. Si donc nous remontons à l'origine, nous nous trouvons forcément en présence d'un monsieur qui, s'arrogeant un droit, a inventé un premier degré et l'a conféré à d'autres individus. Immédiatement, on comprend que le droit de ce monsieur était commun à tous les hommes et peut encore être exercé, en toute légitimité, par n'importe qui.

L'homme — pape, roi, conquérant, usurpateur, berger ou autre — qui inventa le premier degré maçonnique, en devint naturellement, lui ou sa descendance, l'unique propriétaire, au même titre que le

monsieur qui inventa la pâte de guimauve en devint, au moins pour un temps, le seul vendeur; mais on pourrait observer avec beaucoup de raison que si une invention quelconque, comme la pâte de guimauve par exemple, peut tomber un jour dans le domaine public, rien dans les lois humaines ne dispense un degré maçonnique, invention pour laquelle on n'a jamais payé un seul droit à l'État, de devenir la propriété de tout le monde.

L'inventeur du premier degré maçonnique se bâtit une maison et posa son degré comme étant le seul *régulier*; puis deux autres degrés naquirent on ne sait trop comment qui furent greffés sur le premier, et ainsi fut créée la maçonnerie symbolique dite *régulière*. Des concurrents, artificiels ou non, jouant ou ne jouant pas un rôle, s'établirent au coin du quai et furent, eux aussi, à leur point de vue comme au point de vue du droit strict, absolument *réguliers*; mais au point de vue de l'autre maison, jalouse par intérêt ou... par adresse, ils furent *irréguliers* au premier chef. Vous voyez d'ici le pôle négatif se disputant avec le pôle positif d'un même aimant!

De nos jours, un membre de l'Ordre inventé de la Légion d'honneur, qui traiterait d'*irrégulier* un membre de l'Ordre inventé du Mérite Agricole, se ferait moquer de lui. Naturellement, on objectera que ces deux ordres dérivent d'une même source gouvernementale. Eh bien, précisément, en maçonnerie, où il est d'usage que, pour être admis dans les hauts grades, il faut d'abord posséder les trois grades symboliques, toute la question est de savoir au juste l'ori-

gine des degrés et rites divers qui ont l'air de se manger le nez entre eux. Or, à l'heure actuelle — et ce que je dis ici n'est pas une chose vague — il n'y a pas un maçon français sur dix mille banqueteurs ou coureurs de places qui connaisse cette origine et qui pressente le but poursuivi par l'inventeur de tel ou tel degré, de tel ou tel rite, ou de telle ou telle association profane maçonniquement gouvernée.

Bien entendu, je fais une toute petite exception en faveur de nos confrères de l'*Acacia*, qui, savants au delà du possible, au lieu d'éliminer cette indiscrète question, sont très capables de la résoudre par des subtilités d'une belle envergure, tout en faisant des personnalités dont je suis loin de nier les grands avantages, puisque je reconnais volontiers qu'elles ne servent jamais qu'à masquer la tangente par laquelle on veut s'esquiver.

Puisque les demi-mots ne suffisent pas toujours, nous allons mettre de gros points sur les i, sans craindre d'être encore une fois accusé d'attaquer la *Grande Loge d'Angleterre* comme le fr.·. R. Freeke Gould a attaqué le *Grand-Orient de France*. Faire de l'histoire impartiale n'est pas s'en prendre à qui ou quoi que ce soit ; c'est faire œuvre louable, c'est remplir envers les hommes, tous les hommes, *maçons* ou *profanes*, un devoir auquel Paul-Louis Courier, dont on a peut-être entendu parler à l'*Acacia*, accordait avec bonhomie le qualificatif de sacré.

Avant 1717, en Angleterre, il existait sûrement une Franc-Maçonnerie ; ceci est incontestable et demeure incontesté. En 1723 paraissent les fameuses *Consti-*

tutions des Francs-Maçons du clergyman presbytérien G. Anderson. Elles sont dédiées par le fr.·. Désaguliers, prêtre anglican, *homme-lige de Georges Ier* et député du Grand-Maître duc de Wharton, au duc de Montagu, ancien Grand-Maître (1). Ces *Constitutions* contiennent une histoire de la Maçonnerie, l'énumération des *Anciens devoirs*, les *Règlements géneraux*, etc., de la « *très ancienne et très honorable Fraternité* » — le tout censément « *tiré de ses Archives générales et de ses fidèles traditions de plusieurs siècles* »...

Eh bien, je pose comme un fait certain — parce que je suis en mesure de prouver ce que j'avance — qu'une foule de choses sont radicalement fausses dans le travail d'Anderson, travail d'ailleurs traité de « rapsodie » et de « jonglerie » par Lessing (2). Il va de soi que cette belle œuvre fut adoptée par les amis de son auteur se constituant en *Grande Loge* et, ainsi, ce qui était écrit resta comme un article de foi devant lequel les nouveaux venus, dans la suite, durent s'incliner sans chercher à remonter aux sources où Anderson, aussi malin que Numa Pompilius, disait avoir puisé.

Où sont les Archives dont Anderson a parlé ? Nulle part. Il ne connut même pas celles qui, en 1720, avaient été « *brûlées par quelques frères scrupuleux* » ; et les Registres de la *Grande Loge d'Angle-*

(1) J'observe que ce fr.·. duc de Wharton, Grand-Maître de la maçonnerie anglaise, mourut capucin, dans un couvent de Bilbao.
(2) Ernst und Falk, 5, Gespräch.

terre ne commencent qu'en 1723. A ce sujet, le fr.·. Gould dit ceci :

« Conséquemment, en ce qui a rapport à l'histoire des six premières années du NOUVEAU *Régime*, nous dépendons uniquement du récit fait par le docteur Anderson dans ses *Constitutions* de 1738 — *rien de quoi que ce soit touchant les comptes rendus de la Grande Loge*, à part les *Règlements généraux de* 1721, *n'ayant été inséré dans la primitive édition de* 1723 (1) »...

Anderson dit qu'après le rébellion de 1716 (*disons nous, un mois après le Traité de la Triple Alliance du* 4 *janvier* 1717) les quatre vieilles Loges londoniennes (*auxquelles on ne donne ni noms ni numéros et que l'on n'a jamais désignées que par les enseignes des tabagies où quelques vieux frères se réunissaient*) tinrent un meeting à la *Taverne du Pommier*, se constituèrent en *Grande Loge*, résolurent d'avoir une Assemblée et une fête annuelles, et enfin décidèrent de choisir un Grand-Maître parmi eux, jusqu'à ce qu'ils eussent l'honneur d'avoir un frère noble à leur tête (2).

La date de ce meeting n'est pas donnée. Mais l'Assemblée et la fête eurent lieu en 1717, *le jour de la Saint-Jean-Baptiste*, au cabaret *l'Oie et le Gril*, où Antony Sayer, gentilhomme, fut élu Grand-Maître des maçons, tandis que le charpentier Jacob Lamball et le capitaine Joseph Elliott furent élus Grands Surveillants... Et ainsi, *au moyen de ces hommes de paille*, fut fondée la *Grande Loge* dite d'*Angleterre*.

(1) Gould, IV, 279.
(2) Gould, IV, 279-80.

L'histoire de 1717 à 1723, racontée en 1738 par Anderson, paraît si cocasse à Gould lui-même, qu'il ne peut se défendre d'écrire : « L'histoire de la *Grande Loge*, de 1717 à 1723, comme elle est narrée par Anderson, est, *pour ne rien dire de plus*, très insuffisamment attestée (1). » Et dans une note, il montre que l'information fournie par Anderson *dérive d'ouï-dire*, car *celui-ci ne fut affilié à la Maçonnerie qu'après l'élection*, *en* 1721, *du duc de Montagu comme Grand-Maître*; et alors, depuis près de deux ans déjà, des « frères scrupuleux » avaient brûlé une foule de documents maçonniques ayant un caractère officiel !

A présent, puisqu'une Maçonnerie anglaise existait longtemps avant 1717, où sont les documents par lesquels les quatre petites Loges londoniennes qui ont fondé la *Grande Loge d'Angleterre*, ont pu se croire autorisées à faire ce qu'elles ont fait ? — Nulle part.

Si ces Loges existaient vraiment, où sont les pouvoirs qu'elles ont dû donner aux quelques personnes qui ont agi en leur nom ? — Nulle part.

Que sont devenues ces quatre Loges après la formation de la *Grande Loge* ? — On n'en sait rien, et l'on nous trompe quand, sans preuve aucune, on nous dit que l'une d'elles devint la *Loge l'Antiquité*.

Où est la preuve que la *Grande Loge* a été réellement l'œuvre de ces fameuses quatre Loges demeurées inconnues ? — Nulle part.

(1) Gould, IV, 292.

Où est le procès-verbal de l'organisation de la *Grande Loge d'Angleterre* ? — Nulle part.

Où sont, dans les Registres commencés seulement en 1723, les informations relatives à l'origine de la *Grande Loge* ? — Nulle part.

Tout est dans les nuages — et je m'étonne qu'à l'*Acacia*, où l'on n'élimine jamais les points difficiles, on n'ait encore rien trouvé de vague dans les origines de la *Grande Loge d'Angleterre*.

Les quatre vieilles Loges londoniennes, qui se détachèrent de l'ancienne Maçonnerie pour fonder un « *Nouveau Régime* », sont seulement *Nominum umbra* — une ombre de noms. C'est encore l'ombre de l'homme, l'ombre de la brosse et l'ombre du carrosse illustrées par Scarron. On ne sait ce que sont ces Loges restées anonymes ; on ne sait rien de leur vie antérieure, rien de leur vie postérieure, et leur histoire entière, commencée dans les ténèbres, finie dans les ténèbres et contenue dans quatre lignes ténébreuses, apparaît, *après le Traité de la Triple Alliance*, comme une jolie mystification, comme une colossale fumisterie, comme un mythe.

Eh bien, je prétends qu'une *Grande Loge* née dans ce brouillard — qu'elle soit d'Angleterre ou d'ailleurs, — incapable de fournir son acte de naissance, incapable de prouver d'où l'on dit qu'elle sort, est un corps *bâtard*, *irrégulier* — d'autant plus que le fr.·. Gould, son historien, appelle la Maçonnerie de cette *Grande Loge* un « *Régime nouveau* ».

Si, contrairement à la saine logique, ce « *Régime nouveau* », non autorisé par le « *Régime ancien* », a

pu et peut être considéré comme *régulier*, il coule de source que tout le monde a le droit de fonder, en suivant l'exemple donné, un « *Régime nouveau* » qui sera *régulier* aussi.

Je ne crains pas de répéter que la *Grande Loge d'Angleterre*, irrégulièrement constituée, n'ayant aucuns papiers à fournir pour établir la légitimité de sa naissance, a dû forcément et à bon droit être considérée comme un corps *irrégulier* par la Maçonnerie du *Régime ancien*, avec laquelle cependant tout s'est *régularisé* — ne l'oublions pas — *par le traité survenu en* 1813 *entre les grandes puissances maçonniques de la Grande-Bretagne.*

Passons maintenant en France. D'où la Maçonnerie moderne française tire-t-elle son origine? Le savez-vous, savants de l'*Acacia*? Le Grand-Orient n'en sait rien. On raconte simplement aux bons maçons français, dont on s'est payé et dont on se paye bien souvent la tête, que c'est le comte de Derwentwater qui, délégué par la *Grande Loge d'Angleterre*, fonda en 1725 la Maçonnerie en France. Mais nulle preuve n'est donnée à cela. C'est un article de foi imposé par les classiques de la Maçonnerie: il faut croire à l'intervention de Derwentwater comme Sangrados croyait jadis aux bienfaits de la saignée.

Si vraiment Derwentwater, petit-fils adultérin de Charles II, avait introduit la Maçonnerie en France, cette Maçonnerie n'aurait pu être celle de la *Grande Loge d'Angleterre*, c'est-à-dire celle de Désaguliers et d'Anderson, *puisque Derwentwater*, condamné à

mort le 18 mai 1716 à Londres et fugitif depuis le 11 décembre de la même année, *était un catholique romain et un partisan des Stuarts*; *tandis que Désaguliers et Anderson*, les principaux fondateurs du nouveau régime maçonnique anglais de 1717, *étaient tous deux prêtres protestants au service de la dynastie nouvelle d'Angleterre.*

En outre, on peut prouver, au moyen des Registres de la *Grande Loge d'Angleterre*, peu connus de nos chers confrères de l'*Acacia* ni des historiens maçonniques français, que Derwentwater n'a jamais été chargé par elle de la représenter en France; tandis qu'on peut prouver par $a + b$ que c'est chez la duchesse de Porsmouth, ancienne femme de police française et ancienne maîtresse de Charles II, que fut définitivement constituée à Paris, le 3 avril 1732, dans la rue de Bussy, la première Loge française dépendante, sous le n° 90, de la *Grande Loge de Londres*. Le duc de Richmond, ancien Grand-Maître anglais et petit-fils de Charles II autant que de la duchesse de Porsmouth, fut le réel fondateur de cette Loge, et je mets ici l'*Acacia* au défi d'oser démontrer que tous les historiens qui ont passé ce fait certain sous silence en le remplaçant par des contes échevelés, ne se sont pas payé la tête de leurs lecteurs.

Une autre histoire est racontée officiellement aux bons maçons de France. En 1736, leur disent les savants professeurs du Grand-Orient, *quatre* Loges existaient à Paris; elles se tenaient, elles aussi, comme les *quatre* Loges fantastiques de Londres

en 1716-17, non pas au quatrième étage d'une maison honorable, mais dans les sous-sols de divers estaminets dont l'honorabilité n'est pas très sûre. Le 24 décembre, ces *quatre* Loges françaises « se réunissent et élisent pour leur Grand-Maître Mylord comte d'Harnouester, qui succéda ainsi à lord Derwentwater, que les frères avaient choisi *à l'époque de l'introduction de la Franche-Maçonnerie* à Paris (1). Le chevalier écossais Ramsay remplissait les fonctions d'Orateur dans cette assemblée d'élection »...

Cette bonne histoire, qu'on trouve dans tous les classiques de la Maçonnerie française, est — vous vous en doutez bien — la continuation de la mystification des *quatre* Loges londoniennes réunies en février 1717, *après le Traité de la Triple Alliance*, pour former une *Grande Loge* dite d'*Angleterre* et nommer un Grand-maître. Mais, en France, on surenchérit : on prétend que le lord Derwentwater, qui n'a jamais eu un seul pouvoir de cette *Grande Loge*, a été Grand-maître en France, alors qu'il n'y avait même pas de *Grande Loge française* ou *Anglo-française*. On va plus loin encore : on affirme que les *quatre* Loges parisiennes formèrent une *Grande Loge* en 1736 et nommèrent un Grand-maître qui fut « Mylord comte d'Harnouester ». Eh bien, voici une chose qui n'est pas vague, que je n'ai jamais dissimulée, que j'ai dénoncée à plusieurs reprises, et qui devrait indigner les écrivains sincères de l'*Acacia* : LES COMTES D'HARNOU-

(1) Avant Derwentwater, ou plutôt avant 1725, une Franche-Maçonnerie avait existé en France.

ESTER N'ONT JAMAIS EXISTÉ !!!. J'affirme donc que ceux d'entre les maçons qui, chargés d'instruire leurs frères, désignent encore un comte d'Harnouester comme ayant été le deuxième Grand-Maître de la Maçonnerie française, ont été trompés, ou bien, consciemment, trompent leurs élèves, dans un but que l'*Acacia*, qui n'élimine jamais les points scabreux et dont la tâche est d'instruire sans blaguer, ne manquera pas de faire connaître à ses lecteurs avant la publication du nouveau Calendrier du *Grand-Orient*.

C'est le fr.·. Lalande, le grand astronome du *Dictionnaire des Girouettes*, qui, le premier, en 1773, dans un article sur la *Franche-Maçonnerie*, a donné la volée à cette fable abracadabrante, rééditée comme histoire authentique par tous les historiens maçonniques français. Or, de deux choses l'une : ou bien le fr.·. Lalande, écrivant soixante-trois ans après des événements qu'on lui conta ou qu'il lut dans l'*Almanach des Cocus*, s'est, tout astronome qu'il était, laissé bêtement monter le cou, ou bien c'est lui-même qui, dans une intention qu'on pourrait aisément démêler, a jugé nécessaire de duper les maçons qui allaient le lire et le rééditer. Dans les deux cas, si Lalande a ou n'a pas été dupe, il y a eu forcément un dupeur.

Il résulte de ce qui précède que l'origine de la Maçonnerie française n'étant pas connue des maçons français, ils ne peuvent, sans se faire moquer d'eux, parler de *régularité* ou d'*irrégularité*.

Où sont les documents par lesquels, en 1736, les *quatre* Loges parisiennes qui ont formé, dit-on, une

Grande Loge à Paris, ont pu se croire autorisées à faire ce que l'on dit qu'elles ont fait ? — Nulle part.

Si ces Loges existaient vraiment, où sont les pouvoirs qu'elles ont dû donner aux quelques personnes qui ont agi en leur nom ? — Nulle part.

Que sont devenues ces quatre Loges après la formation de leur *Grande Loge* ? — On n'en sait rien.

Où est la preuve que la *Grande Loge de Paris* a été réellement l'œuvre de ces fameuses *quatre* Loges demeurées inconnues ? — Nulle part.

Où est le procès-verbal de l'organisation de la *Grande Loge* en 1736 ? — Nulle part.

Où sont, dans les Archives maçonniques de France et de Navarre, les pièces authentiques relatives à l'origine de la Maçonnerie moderne française ? — Nulle part.

Ici encore tout est dans les nuages — et je me demande où l'*Acacia* pourrait trouver quelque chose de *régulier* dans toute cette affaire, à moins qu'il n'existe, en « Ésotérisme positiviste », un dogme établissant la *régularité maçonnique française* sur le même pied que la *régularité papale*, grâce à d'invisibles Lettres-patentes venues du Très-Haut auquel l'*Acacia* ne croit pas.

Cependant, si l'on exige d'un homme un acte d'État civil pour prouver la régularité de sa naissance; il me semble qu'on est en droit d'exiger les actes de naissance, non pas seulement du *Grand-Orient*, mais de toute la Maçonnerie moderne française. Si, pour nous répondre, on se contente de remplacer ces actes, qui n'existent pas, par des sottises, des fables, des fumis-

teries, je dis qu'on se moque simplement des maçons qui veulent savoir d'où ils viennent et où on les mène.

Admettons l'intervention de Derwentwater en 1725. Sa maçonnerie, au point de vue de la *Grande Loge de Londres*, est sûrement *irrégulière*, puisque cette *Grande Loge* n'a jamais donné un seul pouvoir au catholique romain Derwentwater, dont le nom ne figure d'ailleurs sur aucun Registre de la Maçonnerie moderne anglaise. Si c'est le duc de Richmond qui, dûment autorisé par la *Grande Loge de Londres*, a fondé la première Loge anglo-française n° 90 du « *Régime nouveau* » dans l'hôtel de sa grand'mère, rue de Bussy, la maçonnerie de cette Loge peut être *régulière* pour la *Grande Loge de Londres*; mais il ne faut pas oublier que celle-ci, au point de vue de l'ancienne Maçonnerie anglaise représentée par la *Grande Loge d'York*, était absolument *irrégulière*.

De toute façon, l'origine de la Maçonnerie moderne française pue l'*irrégularité*, d'autant plus qu'on pourrait prouver qu'antérieurement au *Traité de la Triple Alliance de* 1717, il a existé en France une Maçonnerie aux yeux de laquelle la moderne, faisant fi des anciens serments, a dû être d'une *irrégularité* certaine.

Si nous arrivons maintenant à la naissance du *Grand-Orient*, c'est bien pis : nous nous trouvons en présence d'un enfant bâtard, issu de parents eux-mêmes bâtards. Je sais bien que rien ne réussit comme le succès et que le succès est un excellent dégraisseur ; mais les grands succès comme les grands dégraissages sont insuffisants pour effacer l'*irrégularité* d'une naissance.

Je n'insiste pas sur ce point, me retranchant derrière l'autorité d'un grand ami de l'*Acacia*, le fr.·. Gould, qui, dans son *Histoire de la Franc-Maçonnerie* a prouvé que le *Grand-Orient* n'est qu'un corps *irrégulier* et l'a traité d'association bâtarde ne méritant que le dédain des maçons du monde entier.

Vous voyez donc bien, mon cher ami, qu'il y a lieu de s'esclaffer beaucoup quand l'*Acacia* s'amuse à se poser en champion de la *régularité*. Rire de la *régularité problématique papale* et vouloir nous imposer comme un dogme la *régularité maçonnique française* qu'on ne peut prouver, c'est un peu dépasser la mesure permise. Se moquer de l'absolutisme romain et prendre des airs de papes en nous parlant, c'est trop nous mesurer à l'aune du Grand-Orient. Qu'on sache donc à l'*Acacia* que si nous rejetons le cléricalisme romain, nous rejetons aussi tous les cléricalismes, à commencer par le cléricalisme à rebroussepoil des positivistes de la rue Beaunier.

Un dernier mot. J'ai un jour relevé les ridicules erreurs contenues dans la préface énorme d'un petit opuscule de von Baader. Cela suffit à l'*Acacia* pour insinuer que nous nous sommes entendus à ce sujet : « Avoir la mémoire si longue d'une attaque dirigée contre autrui, s'exclame cette bonne Revue, c'est là le fait d'un ami extraordinaire... Je ne puis que féliciter les deux collaborateurs »...

Je m'imagine l'*Acacia* vivant du temps du fr.·. colonel Charras et lui disant : — « Frère, vous vous êtes permis, après je ne sais combien d'années, dans votre *Campagne de* 1815, de relever toutes les fautes

de Napoléon durant les Cent jours. Il est donc certain pour moi, mon frère, que vous et le fr.·. Wellington êtes les deux anses d'un même panier. Avoir la mémoire si longue des attaques de l'Empereur contre son adversaire, c'est là le fait d'un ami extraordinaire. Sûrement, vous êtes vendu aux Anglais, si vous n'êtes pas Wellington lui-même. »

Voilà comment on raisonne à l'*Acacia*, revue maçonnique très savante, quand ceux qui y tiennent le burin veulent faire de l'esprit et montrer que leur intelligence est aussi supérieure que celle de l'illustre Calino.

Je termine cette lettre, mon cher Directeur, en vous serrant fraternellement la main.

TEDER.

P. S. — Pour paraître prochainement : *Petit dictionnaire des erreurs et balourdises de l'*Acacia, *à l'usage des maçons pas gobeurs*.



Notes sur quelques Sépultures d'Enfants de l'Époque préhistorique jusqu'au Moyen Age.

(*Suite.*)

Ce sarcophage contenait les restes d'un jeune enfant de 12 à 15 mois au plus. Près de lui avait été déposée une sorte d'*Ampulla* ou *guttus en verre* fort bien irisée ; cet ustensile était le biberon du jeune Gallo-Romain, déposé auprès de lui par la sollicitude bien touchante de la mère.

Notre petit habitant de Lutèce avait la tête en partie couverte par une couche de mortier assez épaisse, qui avait dû se détacher, lors du scellement du couvercle de pierre qui couvrait le sarcophage. Après avoir enlevé ce mortier, dans lequel était encore soudé le frontal de l'enfant, nous l'enlevâmes avec le plus grand soin, et quelle ne fut pas notre surprise en constatant qu'il avait pris l'empreinte de la figure du petit Lutécien.

Une seule opération de moulage a suffi pour reproduire le gracieux visage du petit mort.

Nous avons pu constater que le *guttus* trouvé auprès de l'enfant était assez semblable à plusieurs autres

découverts par nous, et qu'il possédait une espèce de tétine ou mamelon devant remplir la fonction du sein. L'étranglement de tous ces vases semble fait pour éviter la déperdition du lait pendant la succion (figure 5).

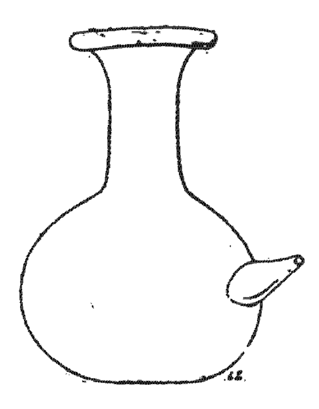


FIG. 5. — Biberon en verre, époque païenne, trouvé à Paris. Collection E. TOULOUZE.

On peut remarquer que l'anse des biberons antiques est placée de telle façon qu'étant pris de la main droite, le mamelon se tourne vers la bouche. Sa contenance en général est de 15 à 18 centilitres, environ. (*Archives E. Toulouze*).

Le choix des mets mortuaires, chez les Gallo-Romains de Lutèce, était le même qu'en Italie. Ils variaient suivant l'âge du mort et, probablement, suivant l'état de santé, pendant la vie. Les jeunes enfants étaient accompagnés dans la tombe par le biberon en terre cuite ou en verre (figures 6 et 7), ainsi

que par les jouets préférés du petit mort ; aux adultes, les grosses cuisines : le sanglier (1), le porc, le lièvre, fricassée de chat (2), etc.; aux vieillards, des mets légers et digestifs, tels que des conserves de fruits, volailles rôties et cuites en daube et fricassée de poulet (3).

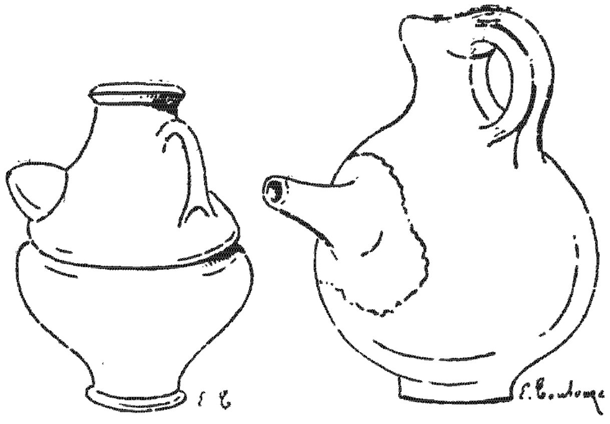


FIG. 6. — Biberon en terre sigillée, trouvé boulevard du Port-Royal, près du marché Nicolle à Paris. Collection TOULOUZE.

FIG. 7. — Biberon en terre micacée époque païenne. Collection E. TOULOUZE.

Bien que les Romains et les Gallo-romains con-

(1) Ossements de sangliers, tête et pieds dans des sépultures païennes explorées près de la rue Nicole, rue Cassini Ces aliments reposaient auprès de squelettes d'individus décédés entre 30 à 40 ans, paraissant posséder une force musculaire remarquable.

(2) Découverte rue Racine dans une *cortina*, contenant une fricassée de jeunes chats. (*Archives E. Toulouze*).

(3) Découverte à Saint-Marcel d'une fricassée de poulet, contenu dans un *calinum* appartenant à l'époque chrétienne quatrième et cinquième siècles.

nussent certains inconvénients attachés à la consommation de la charcuterie, ils n'en faisaient pas moins entrer le porc dans presque toutes leurs préparations culinaires. Bien qu'ils connussent l'indigestibilité des saucisses et des boudins, dont les soldats avaient pris la recette chez les Lucaniens, ils en faisaient une grande consommation. Enfin, toute la charcuterie que nous connaissons était consommée sur les tables des gens riches et des pauvres ; aussi, Hippocrate disait-il : *Elle est bonne aux gens de peine, et à ceux qui se livrent aux exercices athlétiques, comme leur donnant embonpoint et vigueur, mais, pour les malades et les gens du monde, elle est très forte que tout ce qui n'est pas athlète s'en défie.*

Dans la sépulture d'un enfant de sept à huit ans, inhumé au champ de sépulture de la rue Saint-Jacques, à l'angle formé par la rue Cassini et l'avenue de l'Observatoire, nous avions la bonne fortune de recueillir, près du petit mort, un bracelet en fil de bronze de o m. 002 de diamètre. Une des extrémités de notre petit objet de parure, offre une dizaine d'ondulations de bronze, sur une longueur de o m. 067, devant donner plus d'élasticité, plus de souplesse au bijou, lequel se termine par une sorte de courbure qui forme crochet et s'accroche sur le cercle ; il résulte de ce système qui se serrait ou desserait à volonté, selon que l'on désirait le porter à l'avant-bras, ou le fixer autour du biceps qu'il comprimait. Ce bracelet *spincter* des Latins, que portaient les dames romaines, les enfants et les Gallo-Romaines de Lutèce, avaient cela de particulier, c'est qu'ils étaient ouverts, très élastiques, qu'ils

exerçaient une pression sur les chairs et les fixaient en place; c'est de cette pression circulaire que lui vient son nom, faisant allusion au *sphincter*, muscle constricteur (*Archives E. Toulouze*).

En compagnie du bracelet se rencontre une bille composée de deux petits hémisphères appliqués l'un sur l'autre, formant ainsi une petite boule en argile plastique de fabrication lutécienne de 2 centimètres de diamètre, couleur saumon (*archives E. Toulouze*).

A cette époque, voici comment les enfants, aussi bien à Rome qu'à Lutèce, jouaient aux billes, ou pour être plus exact à la *tabula* : on déposait à terre et à une certaine distance du but (1 ou 2 mètres, suivant les conventions des joueurs) l'enjeu, qui était composé d'un certain nombre de billes. Au but se trouvait une planchette inclinée, sur le haut de laquelle le joueur posait une bille projectile qui, abandonnée a elle-même par la main du joueur, roulait sur le plan diagonal, descendait très rapidement à terre, heurtant celles qui avaient été groupées sur un point, le but. Chacune de celles touchées et chassées du but appartenaient au joueur qui venait de lancer la bille. De nos jours, ce jeu, moins la planchette est nommé par nos enfants, *la tapette*, mot qui fait allusion au choc des billes entre elles, ou contre la muraille.

Nous rencontrâmes encore comme jeu ayant appartenu au petit mort, deux osselets de mouton.

Le jeu des osselets grecs, qui se perd dans la nuit des temps historiques, était joué par les deux sexes de la manière suivante : *les astragalizontes*,

nom donné aux joueurs de l'antiquité grecque, jetaient les osselets en l'air et devaient les recevoir sur le dos de la main. Il y avait encore un autre genre d'osselet (*tali*) qui était marqué de chiffres, faisant ainsi l'office de *tessera lusoria* dont les points étaient marqués sur les quatre côtés. Le meilleur coup, appelé *coup de Vénus*, était quand les faces donnaient un nombre différent : 1, 3, 4, 6 ; le plus mauvais coup, appelé *canis*, était d'amener les quatre mêmes nombres.

Le plus simple osselet était un os de mouton, mais il y en avait en ivoire sculpté. Une peinture découverte à *Resina*, nous offre deux *astragalizontes* accroupies à terre jouant aux osselets, une des joueuses vient de recevoir trois osselets qui reposent sur les doigts et sur le métacarpe, les autres tombent à terre, l'adversaire fixe avec la plus grande attention la main de la joueuse. La série du jeu se compose sur cette peinture de dix osselets.

Ce petit mobilier funéraire, bien modeste, vient témoigner de la sollicitude d'une mère éplorée, ne voulant pas séparer son cher enfant de ses jouets, compagnons chéris de ses récréations, si indispensables, suivant elle, au moment de reparaître dans un autre monde.

Dans ce même champ de sépultures, nous recueillons dans le sol, seule, isolée, une urne cinéraire, peut-être la plus petite qui soit connue, contenant les restes d'un très jeune enfant âgé de quelques semaines. Les restes incinérés qu'elle contient, sont en très

petits fragments et en si petite quantité qu'ils tiendraient facilement dans la main.

Au milieu de ces restes indéterminables, nous croyons reconnaître quelques parcelles d'un iliaque et une tête sphéroïdale de fémur ou d'humérus très fruste; l'incinération de ce très jeune enfant a été complète.

L'urne cinéraire ne possède qu'une capacité de 15 à 18 centilitres, ne mesure que 0 m. 08 de hauteur et un diamètre de 0 m. 07; on voit, par ses proportions minuscules, qu'elle doit être une des plus petites que l'on connaisse soit dans nos musées soit dans les collections particulières (1).

Cette délicieuse poterie est en terre d'un blanc grisâtre fort habilement tournée et couverte d'un vernis noir, mais qui s'en est détaché par suite de son long séjour dans un sol humide; elle offre comme décoration trois groupes de points saillants de 1 millimètre de diamètre d'épaisseur. Ces points de 1 millimètre de diamètre sont disposés en lignes parallèles et dans la diagonale, sur la périphérie du vase.

Ce petit monument appartient au commencement de notre ère et conséquemment au début de l'occupation romaine à Lutèce; il est d'une fabrication remarquable, et fait le plus grand honneur à l'officine où il a été façonné (*Archives Toulouze*).

Disons pour finir, que la partie la plus productive

(1) On voit que c'est à tort, que M. l'abbé Cochet affirme dans son archéologie céramique et sépulcrale *qu'on ne brûlait pas les petits enfants, qu'ils emportaient avec eux leurs tétines, leurs poupées ou leurs joujoux en terre ou en verre.*

de ce champ de sépulture reste encore à explorer; cette partie nous la connaissons, et nous pouvons dire qu'elle fournira certainement des richesses archéologiques précieuses pour les musées de la ville ou les chercheurs avides de posséder des documents sur l'industrie gallo-romaine.

Rue Rolin, vers la fin de 1885, nous exhumons les restes d'un enfant de 15 à 18 mois, reposant sur ce point depuis la fin de l'époque païenne ; il était accompagné d'un petit mobilier funéraire en rapport parfait avec l'âge de l'enfant.

Un bracelet ouvert, formé d'un fil de bronze de 0 m.002 de diamètre, l'ouverture permettant d'écarter les deux extrémités qui se faisaient face lorsqu'il s'agissait de le passer au poignet (*Archives Toulouze*).

Un cercle en verre teinté en violet bien irisé se trouvait au flanc droit du petit mort, près du radius et du cubitus. Ce cercle mesure un diamètre total de 0 m,004 et 0 m,005 d'épaisseur, il est arrondi à sa partie intérieure (*Archives Toulouze*).

Il y a presque certitude qu'il devait remplir l'office de nos hochets modernes que les tout jeunes enfants portent si volontiers à leur bouche. Cette sorte d'ustensile était connu chez les Latins sous le nom de *crepitaculum*; lorsqu'on l'agitait, il produisait un bruit vif à chaque mouvement et, par cela, fixait l'attention de l'enfant. Les Grecs et les Romains suspendaient au cou de leurs enfants nombre de petits objets comme l'anneau que nous publions aujourd'hui.

Enfin, pour clore la série des objets recueillis dans cette sépulture, nous constatons que la mère a mis la

dépouille de son cher enfant sous la protection d'un fétiche, encore en honneur de nos jours chez de certaines personnes, nous voulons parler du vulgaire sou percé conservé en poche comme porte-bonheur. Ce sou antique n'est autre qu'une pièce romaine d'assez bonne conservation, à l'effigie de CONSTANTIVSNOBCAER tête laurée. (*Archives Toulouze*).

Au revers : une figure allégorique de femme, tenant une balance de la main droite et de la gauche la *cornu copiæ*, symbole du bonheur, de la concorde et de la fortune, remplie de fécule et de grains, qui indiquent les deux espèces d'aliments essentiels à l'humanité.

Cette monnaie est un moyen bronze, percé au point où se trouve l'oreille de l'empereur Constance. Le trou percé est de 4 millimètres de diamètre ; la patine qui recouvre le métal indique d'une façon manifeste que cette ouverture circulaire a été pratiquée à l'époque où elle fut déposée près du petit mort.

Cette coutume de mettre les enfants sous la protection de fétiches était presque générale ; ainsi nous voyons, sur l'épaule droite et passant sous le bras droit d'une statue d'enfant du musée Pio-Clémentin, une série d'amulettes composées d'un croissant, demi-lune *lunula*, sur le haut de l'épaule droite, puis une hache à deux tranchants, un seau, une sorte de fleur que nous ne déterminons pas, une petite épée, une petite main, un dauphin ; Plaute en énumère plusieurs.

Les enfants de familles riches portaient au cou la *bulla aurea*, ornement en or, dont parle Pline. Cette

bulle se composait de deux plaques d'or concaves assemblées par un lien élastique de même métal et formant ainsi un globe complet qui contenait un porte-bonheur ou amulette (*macrob. Lat. 1*).

Une bulle originale fut trouvée à *Roma Vecchia*, elle mesurait de 8 à 9 centimètres de diamètre.

Les enfants pauvres, suivant Juvénal, en portaient faites de cuir suspendues au cou par une courroie de même matière ; cette dernière était câblée, tordue en spirale.

Ce fétiche était porté par les enfants romains, jusqu'à ce qu'ils eussent atteint l'âge de puberté, à ce moment, ils les consacraient aux divinités tutélaires de leur maison.

Dans une sépulture d'enfant, explorée, en 1858 aux environs de Rome, par le R. P. Maffré, carme déchaussé, cet antiquaire fit la découverte, près du petit mort d'une *laterna* en terre cuite de forme carrée et à toit conique, avec trou de suspension formant bélière. Il y a tout lieu de croire que cette petite lanterne de faible dimension pourrait n'être que le jouet du petit mort. Elle nous offre, sans doute, une des formes de cet ustensile employé aux besoins de la vie domestique à Rome chez les adultes.

Le petit monument que nous avons sous les yeux nous a été offert, en 1860, par M. Maffré, à son retour de la campagne d'Italie, où il appartenait au 37ᵉ régiment français d'infanterie de ligne, caserné en 1860 au poste des fortifications de la porte de Romainville à Paris.

A Rome et dans toute l'Italie et, bien avant, chez les

Grecs, lorsque les convives, quittant le *triclinium*, retournaient chez eux au milieu de la nuit, ils se faisaient précéder d'un esclave portant une *laterna*. L'usage de cet instrument, si précieux encore de nos jours dans les campagnes, était connu des Carthaginois, qui excellaient dans l'art de sa fabrication. C'est pourquoi, *Plaute* dit dans la description d'un agneau maigre « *qu'il est transparent comme une lanterne punique* ». Hippocrate fait également mention de cet instrument (*De Intern. Affect.*) Enfin la *laterna* était d'un usage presque général ; comme de nos jours, on l'employait pour éclairer les caves. C'est avec elle que le *promuscondus* se rendait à la *cellæ vinaria* à l'*olearium*, à l'*horreum*, etc.

La poupe de certains navires en avait une. La sentinelle s'éclairait avec elle. Dans les marches de nuit, les troupes Romaines étaient précédées de lanternarius, ainsi que dans les attaques de nuit.

Il y avait des lanternes de bronze, d'argile, de bois, ces dernières étaient celles des pauvres, peut-être y en avait-il en argent et même en or, ainsi que semble l'indiquer *Martial* : *Lanterne d'or, je guide sur la route où l'on porte mes flammes emprisonnées*. Il y avait des lanternes rondes et carrées. Dans les cadres des lanternes était encastrée une lame de matière transparente ; on employait principalement à cet usage de la corne qu'on savait fort bien travailler déjà et rendre très mince ; la corne employée était celle de l'*Urus* ou Auroch (*Pline*). On se servait encore de vessies (*Martial*) ou bien de tissus imprégnés d'huile, et plus tard de verre (Plaut. *Amph.* Prolo 149). Nous

pouvons assurer qu'au temps de Pline on employait déjà le verre à vitre en Italie.

En 1760, dans les fouilles d'une rue d'Herculanum, on fit la découverte d'une lanterne de bronze d'une construction réellement remarquable, qui en fait un des monuments le plus précieux du musée de Naples; car, sur le couvercle, on lit : *Tiburtinus cati servus* « Tirbutinus esclave de Catus ou de Catius ». Une lame en verre fermait cette lanterne. Un châssis de verre fut découvert dans une salle de bains à Pompéi; il vient affirmé d'une façon concluante que le verre à vitre était connu des Romains. La largeur de ces vitres antiques est de 0 m. 54 environ sur 0 m. 72 de haut et leur épaisseur est de 5 à 6 millimètres.

On voit que les lanternes des gens riches pouvaient être vitrées, bien que le verre fut d'un prix fort élevé. A Rome, Néron paya 6.000 sesterces (1.200 francs) deux petites coupes de verre.

Après la prise d'Alexandrie, Aurélien se fit payer le tribut en objets en verre. C'est au temps de Pline que les premières verreries s'établirent dans les Gaules.

Les marionnettes, qui font les délices de nos enfants, étaient connues des Grecs, qui les manœuvraient au moyen de fils de fer ou de bronze presque imperceptible (*Hor. Sat.* II); ainsi que chez nous, ces marionnettes ou pantins paraissaient dans leurs fêtes. La marionnette *Neurospaston* dont parle *Aristote* et *Apulée* remuait ses membres, sa tête et ses mains d'une façon fort naturelle.

Ces pantins, très communs chez les Grecs qui en donnaient des séances dans leurs réunions et leurs

fêtes, ont été portés chez eux à une très grande perfection.

Dans une sépulture d'enfant, découverte par nous rue Galande et près de la place Maubert, à Paris, nous trouvâmes un petit bateau en terre cuite, dont l'un des bordages offrait l'image en relief d'un aviron; ce bateau, sorte de *plate*, nous offre très probablement le type des bateaux des nautoniers parisiens à l'époque gallo-romaine.

Enfin nous pouvons dire qu'un nombre relativement considérable de petites poteries minuscules, parodies de la vaisselle des Gallo-Romains, ont été recueillies dans les fouilles de Paris : *Olla*, *Amphora*, *guttus*, *calix*, *patera*, *patina*, etc., que nos enfants nomment *petits ménages*. Ces petits ménages faisaient la joie et le bonheur des petits Lutéciens, comme ils font encore le bonheur de nos enfants du XXe siècle.

Tout comme nos enfants qui jouent au soldat et qui sont armés du fusil, du sabre et de la cuirasse, les petits Gallo-Romains se couvraient de la cuirasse, s'armaient du glaive, de la hache, lançaient le javelot, le pilum. La fronde, tout comme celle des frondeurs des îles Baléares, lançait des pierres. L'arc, qui était encore un des jouets préférés des enfants et des jeunes gens de l'environ de Paris, au siècle dernier, était un jeu fort goûté des enfants de l'antiquité.

Le jeu du cerceau, *trochus*, chez les anciens, était fait de fer ou de bronze, que l'on faisait rouler à l'aide d'un bâton de métal tordu en clé, *clavis*. Chez nous le *trochus* et la *clavis* sont de bois, voilà la seule différence avec les anciens.

Bien des personnes, les dames surtout, doivent se rappeler les petites poupées en bois articulées qui faisaient le bonheur des petites filles, manœuvrant les jambes et les bras, et qui ne se vendaient que dix centimes, et bien ces petits jouets étaient connus des Ro-

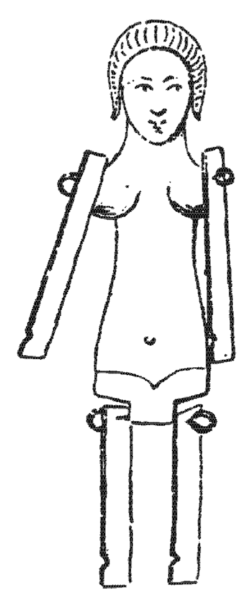


Fig. 8. — Pupa romaine, découverte près de Rome.

mains ; ils l'appellaient *pupa*, elle était faite de bois, d'ivoire ou de terre cuite. Un spécimen de cette *pupa* fut découvert dans la sépulture d'un enfant, près de la ville de Rome ; elle était en ivoire, et dans un très bel état de conservation (fig. 8).

Une autre, confectionnée en terre cuite, fut décou-

verte en Sicile ; elle était d'un dessin plus gracieux, mieux étudiée et mieux finie.

A Corneto, un hypogée a fourni plusieurs poupées en terre cuite.

Un nombre considérable de ces jouets a été trouvé dans des sépultures romaines des IVe et Ve siècles (époque chrétienne). Dans des sépultures égyptiennes on a trouvé des poupées en ivoire et en bois peint. Dans un tombeau de l'Attique, une poupée articulée ainsi que celles de nos enfants fut découverte par le voyageur anglais Dodwell. Cette dernière était en terre cuite.

Ces poupées étaient confectionnées en terre cuite et en ivoire, les jambes et les bras détachés s'ajustaient au moyen d'un fil de laiton qui permettait le fonctionnement des articulations des membres. Nous savons que les Grecs en eurent en os, en ivoire, en argile, en cire et même en bois, ces dernières assez semblables à celles qui faisaient, il y a quelques années encore, le bonheur et la joie de nos jeunes enfants.

Il y a quelques années, dans des travaux de terrassements exécutés pour des fouilles de constructions d'immeubles, nous remarquâmes, dans le profil d'une tranchée, les pointes saillantes de deux tibias d'enfant. Pensant que cette sépulture pouvait renfermer un mobilier funéraire intéressant et fragile, nous dégageâmes avec mille précautions les tibias et les péronés, soudés dans un sol argilo-siliceux fort compact. Arrivé au bassin, nous redoublâmes de précaution, remontant toujours vers la tête, où nous

ne tardâmes pas à découvrir les vertèbres dorsales au milieu desquelles nous recueillîmes une amulette en verre, sorte de *bulla*.

Notre petit monument païen reposait sur la poitrine du petit mort, au moment de l'inhumation.

Cette amulette en verre de teinte verte jaunâtre est de forme circulaire, à bords très arrondis, d'un diamètre de 17 millimètres, sorte de grosse perle applatie, de 4 millimètres d'épaisseur, percée au centre d'un trou de forme irrégulière, qui n'est autre qu'une ouverture formant bélière, dans laquelle passait un cordon, qui permettait à l'amulette d'être pendante sur le sternum de l'enfant.

L'amulette protectrice du mort, précieuse à cette époque où les objets en verre atteignaient une grande valeur, avait été déposée par la mère sur la poitrine de l'enfant chéri, afin qu'il retrouva son fétiche protecteur, au moment de la résurrection, dans l'autre monde.

Notre petit mort semblait âgé de trois à quatre ans (*Archives Toulouze*).

Au commencement de l'époque Mérovingienne, le dépôt d'un mobilier funéraire près des morts devient plus rare, pour disparaître complètement, au huitième siècle.

Aux treizième et quatorzième siècles les sépultures parisiennes et de l'environ de Paris ne contiennent plus d'aliments ni le vase à libations ; la monnaie de naulage ne repose plus près des restes humains, mais la coutume religieuse du moment est de déposer auprès du cadavre, dans la fosse, des poteries, transfor-

mées en fourneaux, dans lesquelles on brûle l'encens.

Du 25 janvier au 10 février 1882, nous avons été à même de faire des recherches dans l'ancien cimetière de Saint-Martin, situé au cloître de la collégiale de Saint-Marcel, à Paris. Sur ce point et en bordure de la rue de la Collégiale, nous découvrîmes plusieurs sépultures d'adultes contenant quelques poteries dis-



Fig. 9. — Poterie funéraire du XIII[e] siècle, découverte à Saint-Marcel à Paris. Collection Toulouze.



Fig. 10. — Poterie domestique à flammules des XIII[e] et XIV[e] siècles, découverte à Paris. Collection Toulouze.

posées près de la tête, aux pieds et aux flancs des squelettes.

Ces poteries sans couverte ni vernis portaient à leur périphérie des flammules en rouge ferrugineux peintes de haut en bas, par groupe de trois à cinq raies.

Ces petites poteries, chargées de remplir les fonctions de fourneaux, avaient été percées de petites ouvertures, destinées à activer la combustion du charbon, du bois et de l'encens qui brûlaient près du mort, pendant les prières et les derniers chants funèbres des prêtres (fig. 9 et 10).

Le cercueil aspergé par les dernières gouttes d'eau bénite, les dernières pelletées de terre jetées dans la fosse, la cérémonie funèbre terminée, le fossoyeur remblayait la fosse, ensevelissant les petites poteries, devenues sacrées, que nous retrouvons aujourd'hui avec leur contenu.

Ce genre de poterie de terre grise, ou jaunâtre plus rarement, avec ou sans anse (fig. 11 et 12) était fait



FIG. 11. — Poterie domestique des XIIIe et XIVe siècles découverte à Paris. Collection E. TOULOUZE.



FIG. 12. — Pichet à flammules rouges des XIIIe et XIVe siècles, découvert à Paris. TOULOUZE.

d'argile et peu de silice, mal corroyée, cuite à une faible température ; on l'employait aux besoins de la vie domestique. Il y en avait en forme de pichet à bord tréflé assez semblable à l'œnochoé grecque (voir les figures ci-dessus); sa contenance variait de 0 l. 75 à 7 ou 8 litres. Elle était employée à contenir de l'eau, du lait, du vin, à faire la cuisine. Il y avait aussi des salières, décorées de flammules rouges ; mais ce genre d'ustensile est fort rare (*Arch. Toulouze*). Les marmites de grandes dimensions (7 à 8 litres), étaient

invariablement décorées de traits rouges ferrugineux, mais sans couverte ni vernis.

Mais revenons aux sépultures du quartier Saint-Marcel. Au long de la muraille de Saint-Martin, nous découvrîmes une sépulture contenant les restes d'un enfant de 9 à 10 ans, qui avait été inhumé dans un cercueil en bois de chêne, dont les planches complètement détruites ne mesuraient pas moins de 12 à 14 centimètres d'épaisseur, mais dont nous recueillîmes les clous qui assemblaient les planches du cercueil.

La tête du petit mort, écrasée par le poids des terres, était accompagnée de deux poteries sans anses placées devant chaque oreille. Elles contenaient encore le charbon et l'encens brûlés pendant la cérémonie funèbre, célébrée il y a cinq cents ans.

On voit que les honneurs funèbres rendus aux adultes étaient accordés encore aux enfants en bas âge.

E. Toulouze.



La Confession du Fou

(*Suite.*)

Alors, saisi d'une rage aveugle, je frappais sur le cercueil essayant d'éventrer le coffre à l'aide du ciseau et du marteau.

Une mortelle heure s'écoula.

Le coffre de chêne résistait sous sa triple armature de fer.

Une sueur abondante et glacée ruisselait sur mes membres. Parfois la pensée de renoncer à cette besogne macabre me hantait désespérément. Mais la vision de ma femme mourante, de ma fillette, souriant, toute endormie, dans son berceau et vouée à une mort certaine, inéluctable, décuplait aussitôt mes forces, et, avec fureur, en de farouches anhèlements, sourd au bruit formidable des coups résonnant sous la crypte, je frappais, en désespéré, sur le cercueil qui gémissait lugubrement à chaque coup de marteau, l'esprit trop troublé, d'ailleurs, dans le vent de folie qui emportait ma raison, pour songer que le bruit de ma besogne pouvait me trahir, donner l'éveil.

Mais qui pouvait-il éveiller dans cette nuit profonde, dans ce lieu funèbre, désert, où âme vivante n'osait s'aventurer ?...

Bientôt le couvercle de chêne céda en partie et le corps de mon père m'apparut, rigide, entre les planches brisées du cercueil.

Détail curieux et que je n'analysais que plus tard, aucune odeur putride ne se dégageait de la bière, à peine un relent fade, écœurant..., que je ne perçus qu'après coup.

Un voile blanc, déposé par ma mère sur le visage du défunt, avant qu'on eût fermé le cercueil, cachait son visage...

Enfin, un dernier coup de marteau, formidable, forcené, fit voler en éclat les planches à demi-brisées et, d'un geste rapide, en fermant les yeux, j'arrachais le voile de la face du cadavre...

Quelles furent les impressions que je ressentis alors ? Je ne saurai m'en souvenir... Le terreur, la répulsion, toutes les sensations effrayantes déjà éprouvées étaient annihilées en moi par un vertige effroyable.

Une pensée unique, intense, martellante, persistait seule dans l'effondrement inconcevable de tout mon être : arracher le cœur du cadavre, trancher la tête du corps, puis m'enfuir, m'enfuir !...

Je rouvris cependant les yeux, non pour considérer ce visage que je supposais déjà en putréfaction et dont la seule idée de vision m'épouvantait, mais pour chercher le couteau qui devait se trouver sur le sol, près de la bière.

Ma main tâtonnante le chercha longuement dans l'ombre vacillante de la crypte, cependant qu'il me semblait sentir le regard éteint du mort, comme un frisson glacé, en une emprise lourde, persistante, pénible, suivre mes investigations dans l'ombre, peser de tout son poids sur mes épaules, courir le long de mes vertèbres. La chair molle et froide du cadavre semblait céder sous mon toucher...

Et soudain (sans transition appréciable dans la corrélation de mes idées formidablement agitées par un vent de folie), un désir fou, hallucinant s'empara de moi.

Je voulus voir... voir mon père, le vampire !.. J'essayais d'abord de lutter contre cette délirante hantise, mais bientôt ma volonté désemparée, vaincue, soumise, sombra...

Et j'ouvris les yeux.

O terreur !

Ce cadavre semblait respirer, paraissait ricaner... d'un rire atroce, continu, sans fin !

Et, fasciné, sans force pour pouvoir maintenant détourner mon regard du cerceuil, je considérais ce mort effroyable, ce mort vivant !

Les cheveux et la barbe depuis six mois avaient démesurément poussés et encadraient de leur coulée grise sale la face pâle mais intacte. Les yeux étaient clos mais les ailes du nez fermes et charnues paraissaient se soulever comme pour respirer encore...

Un rictus macabre découvrait enfin les dents d'ivoire jaunie du cadavre à peine visibles sous la moustache terreuse et tombante.

Les mains croisées sur la poitrine étaient entou-

rées par les grains de buis d'un chapelet noir et retenaient un crucifix d'ébène..., mais les ongles avaient démesurément poussé et déjà ils se repliaient livides, crochus, telle la serre d'un vautour.

Le vampire semblait dormir, blême, rigide... Et cependant, je n'en doutais plus, ce cadavre vivait !

Comment ? De quelle façon ?

Par quel horrible pouvoir parvenait-il, sans quitter ce cercueil, à se transformer en agent de malheur, de deuil, de mort ?

Qui le chassait du royaume des ombres, de l'Audela ?

Peu importe ! D'autres que moi l'expliqueront... sans doute...

Mon rôle se borne avant de mourir à dire aux hommes qui m'ont méconnu, accusé, condamné, torturé. « Défendez-vous ! Agissez et veillez ! »

Mais hélas quelle oreille humaine m'entendra, voudra m'entendre ?

La voix du Crucifié n'est-elle pas demeurée sans écho depuis vingt siècles ! ?

Aures habent et non audiunt.

Je ne m'attardais pas à contempler ce visage plus longtemps, ce visage que j'avais si souvent jadis, au temps heureux de mon enfance, couvert de baisers, ce visage qui respirait autrefois la bonté et qui aujourd'hui me causait une insurmontable horreur...

Projetée par une volonté infrangible, ma main, malgré la répulsion instinctive de tout mon être char-

nel, plongea dans la toison épaisse et blanchâtre qui retombait sur le frond du cadavre et, tandis que je levais le couteau prêt à frapper, à en finir, j'attirais à moi cette tête de fauve, cette tête effroyable.

A ce moment un bruit sourd fit vibrer le plafond de la crypte et quelque chose, un poids formidable ou qui me parut l'être, courba soudain mes épaules, m'inclina sur le cadavre.

Je sentis une main brutale, osseuse, me saisir, et mon couteau me fut arraché...

Les pensées qui m'assaillirent alors toutes à la fois en quelques secondes sont inexprimables, furent inouïes !

Comment ne suis-je pas réellement devenu fou, fou de terreur ?...

Je crus d'abord qu'un spectre vengeur, un génie fantômique veillant sur les morts et prêt à me punir m'étreignait, allait m'écraser...

Je laissai échapper un cri guttural, étranglé, un cri de bête égorgée, appel terrifiant, fou, lancé à quelque aide humaine improbable, et je levais malgré moi la tête pour considérer cet être infernal..., hideux...

Mes regards égarés s'arrêtèrent sur un homme !

Un homme que je reconnus, à sa casquette galonnée d'argent, pour être le gardien du cimetière.

Et cet homme, impassible, mon couteau au poing, les bras croisés, me considérait.

« Que faites-vous là ? interrogea-t-il d'un ton de dogue.

« Vous êtes fou, ma parole ! »

A ces mots, mille pensées m'assaillirent, la colère, le dédain s'éveillèrent brusquement en moi.

Des mots d'injures se pressèrent en foule sur mes lèvres pour répondre, expliquer, mais je ne pus que bégayer dans ma fureur.

« Mon couteau ! Mon couteau ! Il faut que je coupe la tête de mon père ! »

Le garde à ces paroles me considéra un instant en silence, hocha la tête comme s'il avait trouvé une explication à ses interrogations secrètes et ricana :

— Plus souvent ! Allons ! Allons ! Sortez-moi de à ! Vivement !

— Mais c'est un vampire ! protestais-je. H...

Le garde, fronçant les sourcils, m'interrompit :

— Vampire, ce mort ?... C'est vous, le vampire ! Suivez-moi !

— Mon couteau, vous dis-je ! Ma femme se meurt ! Ma fillette mourra ! Il faut que je les sauve !

— Vampire..., femme..., fillette ?... Connu ! Je vous dis de sortir ! Des messieurs vous attendent la haut ! » Puis, voyant que je demeurai sur place, inerte, hébété, têtu, il changea de ton.

: « Sortez n... d... D..., sortez ! Ou je vous fais attacher. »

Et formant de ses deux mains réunies une sorte de porte-voix, il lança à la voûte : Hé ! là-haut, les cordes !

— Voilà ! Voilà ! répondit une voix. Faut-il t'aider ?

Et un rouleau de corde tomba à mes pieds, par l'ouverture du caveau.

— Pas la peine ! Le paroissien a l'air assez calme !

fit le garde ramassant les liens ; puis, s'avançant vers moi :

— Tu vois ! Faut pas faire le malin ! Ça ne prend pas ! Allons, oust ! Sors ou je te ficèle, mon vieux !

Stupéfait de ce que je t'entendais, révolté de pareils procédés à mon égard, je m'écriais, indigné :

— Soyez poli, je vous prie ! Je suis M. X..., propriétaire à Z. Je suis ici chez moi. Ce caveau m'appartient et...

Le garde éclata de rire.

— Oui, mon vieux, t'es chez toi ! On le sait... Aussi faut pas te gêner... t'es chez toi !

— Je me plaindrai à vos chefs. Je vous ferai révoquer, insolent ! Rendez-moi mon couteau. Il faut absolument...

— Entendu ! Que tu coupes la tête à ton papa ! Tu viens de le dire ! Ben oui ! Sois tranquille, on la lui coupera !

L'on z'y va lui couper la tête ! Entrez ! On ne paie qu'en sortant !

— Vous êtes fou !

— A qui le dis-tu ? Tu parles ! Nous sommes tous fous !... puis brusquement changeant de ton :

— Sur ce, assez causé ! Monte-moi là-haut, ou je me fâche.

Comprenant enfin que cet homme me prenait pour un dément, je protestai d'un ton calme sur le jugement qu'il formait sur moi ; je l'assurais posément de l'intégrité totale de ma raison et lui contais brièvement mon malheur, le suppliant de me laisser termi-

ner la besogne qu'il m'avait empêchée d'accomplir.

Mais ce récit ne fit qu'affermir davantage en lui l'idée que j'étais fou. Je le voyais s'intéresser à ma peine, à mes souffrances, prendre en pitié ma vie douloureuse, écouter avec attention le récit de la mort de mes enfants, de mon père, mais rester de glace dès que je lui parlais de trancher la tête du vampire, arguant pour expliquer son refus que j'avais rêvé tout éveillé. Désespéré, je le suppliais au nom de sa femme, de ses enfants de me laisser faire, je m'humiliais, pleurais, me traînais à ses pieds, parlais de lui faire don de ma fortune, mais il demeurait impassible, murmurant seulement d'une voix attristée : « Mon pauvre vieux ! mon pauvre vieux ! »

Mais, là-haut, les aides s'impatientaient.

« Eh là-bas ! criaient-ils. Avez-vous fini de blaguer !... La suite à demain, nom d'un chien ! Le lit se refroidit ! En voilà une idée de faire des phrases dans un caveau ! Ces messieurs voudraient-ils un crachoir ! Vous embêtez les morts ! Nous vous lâchons ! » Et d'autres insanités encore, d'une vulgarité révoltante, à se demander quel était le plus fou de nous tous.

Convaincu que mes supplications demeuraient inutiles, je voulus m'emparer par la force du couteau que le garde tenait toujours, mais il me repoussa violemment en m'ordonnant sur un ton grossier de sortir.

Furieux, je m'élançais alors sur lui et, ma volonté désespérée, décuplant mes forces, je renversais mon adversaire à mes pieds ; mais entraîné par son poids,

je tombais avec lui et nous roulâmes sur le cercueil, sur le cadavre.

Le garde se mit alors à crier, à appeler à l'aide. Aussitôt deux hommes se précipitèrent dans le caveau plutôt qu'ils n'y descendirent et se jetèrent sur moi.

Malgré mes efforts, malgré mes soubresauts terribles, mes vociférations éperdues, je fus lié en quelques secondes, mis dans l'incapacité de remuer.

Je gisais maintenant sur le sol humide du caveau, les vêtements en désordre, déchirés. Le garde s'était relevé, moulu, furieux aussi de sa défaite.

Un de ceux qui m'avaient attaché, goguenard, lui lança alors : « Ça t'apprendra à écouter les histoires des fous ! Si nous n'avions pas été là tu y passais... »

Et l'autre conclut philosophiquement :

« Comme un bon bougre !... Ça vaut bien une tournée ! »

Ce fut le signal du départ. A l'aide des cordes on me hissa dehors et je fus conduit à la demeure du garde. « Touchez rien, avait dit celui-ci à ses hommes qui voulaient fermer le caveau. Le parquet viendra demain pour constater. Quel potin, mes amis, quel potin ! »

Et les trois hommes, sourds à mes prières, allèrent avertir le poste de police voisin.

. . . .

On sait le reste. La Presse française et même celle d'au delà les monts, pendant plus d'une semaine conta aux lecteurs avides de scandale « les exploits

d'un vampire ». Et le vampire, oh ! dérision, c'était moi !

Ma malheureuse femme fut la première frappée par cette terrible révélation. L'inique accusation qui pesait sur moi, l'acte condamnable de la violation d'un cadavre s'il n'eût été justifié par des considérations plus hautes, acte que je ne pouvais nier et dont le flagrant délit avait été dûment constaté, enfin l'emprise dévorante du vampire, toutes ces souffrances, tous ces malheurs hâtèrent plus rapidement encore sa douloureuse fin.

Et ce fut la veille d'être jugé par les tribunaux comme un immonde profanateur de tombeaux, ce fut en prison que l'on vint m'annoncer cyniquement sa mort.

Ainsi cette femme que j'avais assez aimée pour commettre une action détestable ; cette femme, en qui j'avais mis toute ma joie, placé tous mes espoirs, alla rejoindre ses enfants dans ce caveau où le vampire dut frémir, sans doute alors à ses côtés, frémir d'une horrible ivresse à ce nouveau deuil ; cette femme adorée quitta cette misérable terre sans qu'on eût daigné m'autoriser, malgré mes prières, mes supplications, mes larmes, à l'accompagner à son ultime demeure, que dis-je à la revoir une dernière, une suprême fois ! Qu'a-t-elle dit pendant les quelques heures qui terminèrent sa vie brisée dans sa fleur ? Quels regrets amers étaient montés à ses lèvres, sur son lit de mort ?

M'a-t-elle maudit ? M'a-t-elle compris ?

Dans une heure, dans moins de temps, peut-être, je le saurai !...

Ma comparution devant la cour d'assises attira une foule énorme au temple de la Thémis moderne.

Ah ! les hommes ne valent guère plus que les bêtes... et la plupart de ceux-ci, comme elles, n'ont pas d'âme !

Par milliers, des hyènes vêtues d'oripeaux de soie et surchargées de joyaux, des vautours à face humaine vinrent assister, pendant de mortelles heures, à l'agonie d'un cadavre, ouïr les râles de ma chair torturée, s'abreuver de mes larmes, se repaître de mes souffrances.

Un verdict négatif sur le fait de ma culpabilité consciente m'acquitta ; mais la justice des hommes ne brisa les liens qui me retenaient au seuil d'infamie que pour ouvrir devant moi les portes d'une prison mille fois plus sombre, plus terrible, plus affreuse encore : l'hôpital des fous !

Une commission de très graves docteurs, ânes chargés des reliques de l'Instruction publique et de l'Académie, sourds à ma confession, comme l'avaient été le garde du cimetière et mes juges, avait estimé qu'il était prudent pour la société de m'enfermer dans un asile d'aliénés, et je sus quelques mois après qu'échafaudant sur mon martyre un volume fort curieux sur *les Deux Psychimes* un des doctes fils d'Esculape réussit à glaner quelques lauriers, arrosés de mes larmes, baignés de mes pleurs.

Six mois, six mois d'horrible torture dans cet enfer des déchéances et des misères de l'esprit humain, dans cette Érèbe des espoirs brisés, des passions

animales déchaînées, en continuel contact avec des inconscients, des fous, véritables loques vivantes, cadavres ambulants, n'ayant d'humain que l'aspect, six mois s'écoulèrent...

Parfois de furieuses révoltes contre les hommes, contre le destin m'étreignaient, se faisaient jour à travers mon inertie physique et morale, ma résignation.

La colère, la rage aveugle, courte folie s'emparaient de moi, me jetaient dément dans des accès terribles, et je me débattais désespérément dans l'étau formidable de la discipline des asiles des aliénés qui m'étouffait et que chacun des efforts violents que je faisais pour m'y dérober resserrait davantage encore.

Je songeais alors à m'évader.

Pour atteindre ce but, je sus me maîtriser, feindre une douceur apparente, renoncer pour un temps à « mon histoire de vampire, à mes « vesames » et peu à peu je sentis la surveillance, qui pesait sur moi, qui m'enserrait, se relâcher, cesser presque.

Cette nuit, enfin, pendant le sommeil des gardiens confiants en mon calme simulé, je suis parvenu à m'enfuir... et me voici.

Que faire maintenant !

Retourner au cimetière accomplir les dernières recommandations de mon père ?...

Le pourrai-je ? Une surveillance très étroite, depuis « l'attentat du vampire », y est établie !

Des molosses énormes errent dans ses murs, la nuit, en liberté !

Et d'ailleurs je n'ai pas les clefs du caveau de la chapelle.

Enfoncer la porte ? En aurai-je le temps ?

Fuir ? Fuir avec ma fille, où ? Comment ?... Et pourquoi vivre ?

Hors de l'atteinte des hommes, ma fillette échappera-t-elle moins à celle du vampire ?

La misérable larve continuera son œuvre et ma fillette succombera.

Je resterai alors seul au monde, seul sur les ruines de mon existence brisée et avec le souvenir de mon bonheur détruit.

Non ! La Mort ! La Mort !

Bienfaitrice, bénie, la sombre faucheuse va mettre fin à mon martyre, à celui de mon enfant !

Je vais donc mourir.

. . . .

J'exige que mon corps et celui de mon père soient incinérés.

Réduits en cendre, sans doute, le charme des ténèbres sera anéanti.

J'exige encore que les restes de mes fils inhumés, et ceux de ma fillette soient également brûlés.

Quant à mes ancêtres..., qu'ils reposent en paix dans leur cercueil, le cœur arraché et le corps sans tête.

Et maintenant, je demande pardon à ma malheureuse mère du double deuil qui va encore la frapper.

Il le fallait !

Que les hommes étudient ma vie, réfléchissent sur ma confession et m'obéissent. Le corps détruit, détruit

tout désir de survie charnelle, détruit avec lui le vampirisme et ses funestes effets.

Le repos des âmes dans l'Au-delà et des hommes sur terre est dans l'incinération.

Que l'incinération devienne obligatoire. Il le faut !

Sur le seuil de la tombe, prêt de paraître devant l'Être suprême, je jure sur ma conscience que je dis la vérité.

Avant de mourir — de leurs mains — je pardonne aux hommes mes souffrances et ma mort.

Je souhaite à ceux qui lisent ces lignes tout le bonheur que j'aurai pu goûter ici-bas si la Science avait su rejeter depuis longtemps les langes de son enfance — qui l'étreignent, l'étouffent, la déforment, la changent en avorton — pour marcher, d'un pas hésitant encore mais s'affermissant d'âge en âge, avec l'essor de l'esprit humain, vers des sphères d'intellectualité divine, à la conquête de la vérité éternelle, de l'Absolu.

. . . .

. . . .

Ici s'arrête *la Confession du fou*.

Le surlendemain, les quotidiens publièrent sous la rubrique *Suicide d'un fou* ce laconique fait-divers :

M. X., le vampire de Z... dont on se rappelle les macabres exploits, profitant d'un instant d'inattention des gardiens de l'asile des aliénés où il avait été interné d'urgence est parvenu à s'échapper avant-hier dans la nuit.

Poussé par sa folie persécutrice, X. est rentré chez lui et s'est suicidé en se pendant à son lit.

Avant de mourir, il a tué son dernier enfant une gentille fillette de deux ans.

X. a laissé une sorte de récit fantastique de sa vie, précieux document, affirme-t-on pour les aliénistes, où les plus étranges et les plus superstitieuses révélations s'allient à une pessimisme notoire, mitigé par un semblant de religion et d'humanité.

La relation manuscrite du pauvre fou a été brûlée, comme il l'exigeait, et il a été enterré avec sa fillette dans le caveau de sa famille.

COMBES LÉON.



Maçonnerie Égyptienne

(*Suite.*)

CHUTE DE L'HOMME

La seconde est possédée par l'homme qui, après avoir prêté une obligation à son maître, a obtenu la grâce de se connaître soi-même et la souveraine puissance de Dieu ; mais le pouvoir de cet homme est toujours limité : il ne peut agir qu'au nom de son Maître et par son pouvoir dont il ignore le principe.

Cette portion de puissance exige toujours la nécessité de se purifier avant que d'opérer, en tenant les attributs à la main droite.

Ce n'est qu'avec une peine et une réserve extrême que je vous ferai mention de la troisième, mon cœur se déchire en se voyant contraint à vous démasquer la scélératessede l'homme qui après avoir dégradé son être, cherche à satisfaire son orgueil et sa vanité, en faisant usage d'un pouvoir sacrilège, horrible et proscrit.

D. — Faites-moi la grâce de m'expliquer plus clai-

rement ce que vous entendez par la purification de l'homme, et quels sont les moyens pour pouvoir y parvenir ?

R. — Il faut d'abord commencer par connaître les caractères spirituels, les invocations à Dieu, la manière de s'habiller, et la méthode dont il faut former et préparer les instruments de l'art selon les influences planétaires, car dorénavant au lieu de vous parler des sept anges supérieurs, je me servirai du nom des planètes afin que nous nous comprenions mieux.

Le premier instrument est cette même truelle que vous voyez toujours dans les mains des francs-maçons, le compas, le couteau, l'épée, et tous les autres outils nécessaires ; il faut savoir quels sont les jours du mois et les heures les plus propices à l'influence de la planète convenable ; il faut être également instruit du jour, du mois et de l'heure les plus favorables pour la bénédiction du drap sérique ; il faut connaître la formule des prières qu'il est nécessaire d'adresser à Dieu, celle des invocations aux anges, et le moyen de prendre assez d'empire sur soi pour repousser et anéantir tous les scrupules, au sujet de distractions qui pourraient vous détourner ou souiller votre physique et votre moral ; en vous conduisant exactement d'après ces procédés, vous parviendrez à vous dépouiller totalement de la partie physique : vous serez parfaitement purifié selon la méthode des élus de Dieu, et avec les attributs à la main droite, et les secours du Maître que Dieu nous aura accordés vous obtiendrez sans doute la grâce de pénétrer dans le sanctuaire de la vérité.

D. — Indiquez-moi, je vous supplie, la manière de fournir ces instruments.

R. — Pour fabriquer chaque instrument, il faut attendre le jour et l'heure déterminés par l'influence de la régulatrice : il faut de plus qu'après que l'instrument sort du feu, il soit trempé dans le sang de l'animal convenable, en observant bien que chaque heure des vingt-quatre, exige un animal différent. Ressouvenez-vous également que les jours et les nuits selon notre philosophie sont entièrement distincts de ceux des profanes ; car nous divisons chaque jour et chaque nuit en douze parties égales, mais en nous réglant sur le levé et le couché du soleil, dans quelque saison que ce soit, notre première heure du jour commence avec l'apparition du soleil, et celle de la nuit avec son coucher. Les minutes varient de même. Vous voyez que par ce calcul, les heures de nos jours sont beaucoup plus longues en été qu'en hiver, et qu'elles sont composées par cette raison de plus ou moins de minutes. Rappelez-vous en outre que la première heure du jour est dominée et dirigée par le *Soleil*, la seconde par la *Lune*, la troisième par *Mars*, la quatrième par *Jupiter*, la cinquième par *Vénus*, la sixième par *Mercure*, la septième par *Saturne*, la huitième par le Soleil, et ainsi des autres.

Il faut aussi connaître et se conformer à la configuration des cercles aériens qui doivent toujours se faire selon la disposition des quatre parties du monde et par les nombres de trois ou trois fois trois.

Ces nombres mystérieux, cabalistiques et parfaits sont de même indispensables pour la quantité

de lumières que l'on place dans le sanctuaire.

D. — Pourquoi les maçons agissent-ils sans cesse par le nombre de trois ou trois fois trois, et pour quel motif me recommandez-vous continuellement de me conformer à ces mêmes nombres tant pour les centres que pour les bougies du sanctuaire ?

R. — C'est en mémoire de la plus grande vérité et qui est une des plus importantes connaissances que je puisse vous procurer : c'est pour vous apprendre que l'homme a été formé en trois temps et qu'il est composé de trois parties distinctes, *morales, physiques et pouvoir*. C'est enfin pour vous faire comprendre que pour ne pas errer dans les opérations philosophiques, et pour les perfectionner, ce que vous faites une fois, il faut le recommencer de nouveau toujours par trois ou trois fois trois.

D. — Mais, en me conformant strictement à tout ce que vous venez de m'enseigner, cela me suffira-t-il pour pouvoir travailler par moi-même, et réussir ?

R. — Non, parce qu'il serait encore nécessaire qu'un conducteur éclairé, ou un maître dans l'art primitif, vous instruisît complètement et parfaitement de toutes les choses que je n'ai fait que vous indiquer.

D. — A quels indices reconnaîtrais-je un véritable maître dans l'art primitif ?

R. — A sa candeur, à la réalité de ses faits, et à sa patience.

A sa candeur pour sa conduite passée et présente.

A la réalité de ses faits par son succès, et sa manière d'opérer qui ne doit être que celle d'implorer le Grand Dieu, et de commander aux sept anges primi-

tifs sans jamais recourir à une voix superstitieuse ou idolâtre.

A sa patience parce que jamais aucun mortel ne parviendra à tout ce qu'il veut apprendre et connaître que par la patience.

D. — Donnez-moi à présent, je vous en conjure, quelques lumières sur la partie acquise ou communiquée ?

R. — Sachez que tout homme élu de Dieu a le pouvoir de vous accorder la puissance que procure la véritable cabale, lorsqu'il vous aura expliqué et confié le pentagone qu'il aura formé sur le papier de l'art.

D. — Que signifie ce papier de l'art.

R. — C'est celui dont se servent les élus pour toutes leurs opérations, invocations, etc.

Il y en a de trois sortes, que les philosophes appellent papier vierge :

L'un est la peau d'un agneau non né, après qu'elle a été purifiée par les cérémonies complètes avec le drap sérique, au jour et à l'heure du soleil.

Le second est la membrane ou arrière-fait d'un enfant mâle provenant d'une femme juive et également purifiée avec le drap sérique et les cérémonies complètes.

Le dernier est du papier ordinaire, mais bénit selon l'intention du Maître au jour et à l'heure du soleil, toujours en tenant les attributs maçonniques, à la main droite.

Ayant obtenu de ces élus de Dieu, le pentagone merveilleux, il faudra accomplir tout ce que prescrit le rit divin, et finir par l'obligation que vous devez

prêter à Dieu, en présence de votre respectable maître.

D. — Pourrais-je prendre cet engagement sans scrupule ?

R. — Assurément, puisque ce serment ne consiste que dans la promesse d'adorer Dieu, de respecter votre souverain, et d'aimer votre prochain. Vous serez obligé, de plus, de promettre personnellement à votre Maître de lui obéir aveuglément, de ne jamais passer les bornes qu'il vous aura prescrites de ne jamais avoir l'indiscrétion de demander la connaissance des choses purement curieuses, enfin de vous soumettre à ne jamais travailler que pour la gloire de Dieu et pour l'avantage de votre prochain.

En suivant tous ces principes, au moyen de l'invocation au jour et à l'heure déterminés, et avec le pouvoir que vous aura concédé votre Maître, vous parviendrez au comble de vos désirs, mais n'oubliez pas que quoi que vous ayez déjà obtenu la satisfaction que vous souhaitiez, si vous suivez toujours, toujours les obligations et les devoirs que vous vous êtes imposés, non seulement vous perdrez ni faiblement toute votre puissance, mais qu'au lieu de vous élever à un degré plus supérieur et plus parfait vous toucherez dans l'infériorité, l'imperfection et le malheur.

D. — Je pourrais donc espérer encore un plus grand pouvoir ?

R. — Oui, vous pourrez même parvenir à devenir l'égal de votre Maître.

D. — Comment ?

R. — Avec la volonté, la sagesse, la meilleure conduite et en remplissant fidèlement vos engagements.

D. — Achevez par m'apprendre en quoi vous faites consister la partie superstitieuse?

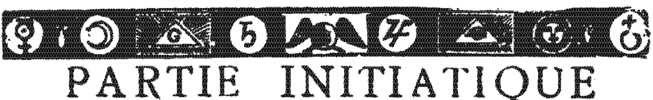
R. — Mon enfant, tout homme qui n'a que de mauvais principes et qui a son avidité pour acquérir des connaissances surnaturelles, il perdra la protection de Dieu et la connaissance de la vérité, il se précipitera dans l'abîme, il se dégradera, et finira par s'avilir au point de signer de son propre sang une convention criminelle qu'il contractera avec les esprits ou intermédiaires inférieurs et qui le perdra pour jouir.

D. — N'y aurait-il point d'indiscrétion à vous demander le détail de la première opération que vous avez vu faire au grand Maître fondateur ?

R. — Voici tout ce que je puis vous faire connaître sur ce qui s'est passé en ma présence :

J'ai vu préparer et purifier en différentes reprises des mortels, en commençant par l'invocation à Dieu, en faisant disposer le sanctuaire maçonniquement, et enfin en décorant le sujet d'un vêtement talare. Prenant alors les attributs à la main droite, il est parvenu à couronner l'ouvrage en faisant comparaître les personnes dont j'ai parlé ci-devant. Je ne puis vous ajouter autre chose que de vous souhaiter autant de satisfactions que j'en ai éprouvé moi-même, ainsi que des frères témoins comme moi de ces prodiges. Je vous jure sur le nom du grand Dieu que tout ce que je viens de vous communiquer dans ce présent catéchisme est dans la plus grande vérité.

(*A suivre*). X.



PARTIE INITIATIQUE

Cette partie est réservée à l'exposé des idées de la Direction, des Membres du Comité de Rédaction et à la reproduction des classiques anciens.

Théorie de la Matérialisation

L'intensité et la valeur des phénomènes obtenus avec un médium dépendent de sa faculté d'extériorisation. Cette faculté dépend elle-même, d'abord de l'état physique, puis, surtout de l'état psychique du médium.

Un médium qui sent autour de lui l'hostilité au lieu de la neutralité bienveillante des assistants, qui se voit, de plus, comprimé dans des liens qui le gênent, ne produira pas l'extériorisation qu'il est susceptible normalement de réaliser.

Est-il donc possible de réaliser la liberté physique et morale du sujet en même temps que le contrôle absolu des phénomènes ?

A notre avis, cela est possible et voici comment :

1° Dans tout laboratoire sérieux, le médium doit quitter tous ses vêtements et se rhabiller avec des habits amples fournis par le laboratoire ;

2° Les assistants doivent également changer de vêtements si l'on étudie les phénomènes d'apports

pour éviter tout compérage, ou pour détruire cette objection dans la discussion des phénomènes.

3° Il est possible de remplacer le contrôle qui résulte de la manière d'attacher ou de tenir le médium par des moyens purement mécaniques dont les principaux sont :

A. Placer le médium sur un fauteuil reposant lui-même sur une bascule du genre des bascules à peser les bagages. Le poids est enregistré soit automatiquement, soit par vision dans la salle d'expériences.

B. Placer devant le siège du médium, entre ce siège et les assistants, de la sciure de bois, de la farine ou toute autre substance susceptible de prendre l'empreinte des pas du médium s'il se déplaçait.

C. Enfin munir l'habit du médium de boutons de bois lumineux dans l'obscurité.

Grâce à ces diverses précautions le médium échappe à la contrainte morale ; il reste libre de ses mouvements et le rendement des expériences est bien plus élevé.

La matérialisation est constituée par trois éléments :

1° Une substance plus ou moins lumineuse par elle-même et figurant un vêtement ;

2° Une forme sur laquelle se moule cette substance, forme qui peut rappeler une figure humaine ;

3° Des manifestations spéciales comme les gestes intelligents, la parole, la réponse par signes ou par la voix à des questions posées.

Chacun de ces éléments demande une étude particulière.

1° *La substance.*

La substance des métérialisations est généralement produite par l'extériorisation de la force psychique du médium.

Cette extériorisation est progressive et commence le plus souvent au niveau de la rate. La substance nerveuse du médium s'extériorise par poussées, pendant la trance, et chaque sortie de force est indiquée par un nuage lumineux qui se réunit au nuage précédemment formé en tourbillonnant d'une manière caractéristique.

C'est pendant la production de ces nuages lumineux que des attouchements se produisent, qu'on sent des mains et même qu'on peut obtenir des empreintes sur de la stéarine ou de la cire.

Les empreintes obtenues à ce moment sont la reproduction des formes du médium (empreinte du visage d'Eusapia par Rochas).

Ces faits ont été observés soigneusement par nous dans des séances de matérialisations sans cabinet d'isolement pour le médium qui était placé au milieu des assistants en petit nombre et contrôlé par eux.

Lorsque le médium utilise le cabinet d'isolement, on ne perçoit en général que le résultat final et la matérialisation se montre entière. Cette seconde méthode permet du reste au médium de produire bien plus rapidement les phénomènes.

C'est pendant cette partie des expériences que le contrôle du poids du médium est capital.

Il peut en effet y avoir diminution sensible du poids

physique du médium et quelquefois dématérialisation partielle du corps dudit médium. (Cas de Mme d'Espérance.)

La substance ainsi émise par le médium peut représenter des vêtements divers, soit un tissu blanc, soit des habits modernes (cas plus rare), soit des ornements particuliers.

La théorie de la constitution de cette substance peut être rattachée aux expériences électriques de Tesla et surtout de M. Gustave le Bon.

2° *La forme de la matérialisation.*

La forme de la matérialisation dépend de l'idée dominante du médium ou d'un assistant, dans certains cas. Elle dépend de l'action d'un être astral dans d'autres cas, enfin elle peut être mixte et dépendre des deux origines alternativement.

Toute idée humaine est un être d'un genre spécial qui puise son origine dans le désir. Un cerveau entraîné à la génération des pensées vivantes peut agir puissamment sur la substance émise par le médium et donner à cette substance la forme de sa pensée (cas Mac Nab, cas Blavatsky, médium).

Par contre, une mère qui a un désir intense de revoir son enfant disparu peut aussi agir sur la substance émise par le médium.

Enfin un être vivant dans le plan invisible et voulant se matérialiser peut utiliser lui-même la substance du médium pour parvenir à son but.

C'est là l'expérience classique des écoles spirites,

mais ce cas est beaucoup plus rare qu'on ne l'imagine.

Les distinctions entre ces divers cas sont très difficiles à réaliser et nous ne pouvons, d'après nos expériences personnelles, qu'établir à ce sujet des rudiments de théorie que les expériences ultérieures permettront seules de préciser.

3° *Faits annexes.*

Ce sont les faits accompagnant la matérialisation qui permettent d'en rechercher avec le plus de sûreté l'origine.

Toute matérialisation fugace peu formée et se maintenant peu de temps si elle ne fait aucun geste et ne parle pas est presque toujours une pensée simplement matérialisée, ou l'évocation d'une image astrale.

Par contre, la matérialisation bien lumineuse, faisant des gestes et parlant distinctement, quand il n'y a pas grossière supercherie du médium, est presque sûrement due à une entité du plan invisible.

Shakespeare différencie parfaitement ces deux genres d'apparitions dans *Macbeth* où il s'agit d'une simple image astrale. L'apparition n'est vue que par le Roi qui a commandé le crime et elle ne parle pas.

Dans *Hamlet*, au contraire, le fantôme est vu par tous les assistants, il parle et il agit.

Les expériences de Crookes avec Katie King, celles de Richet avec Bien Boah semblent concluantes comme manifestations du second cas.

PAPUS.

LA KABBALE PRATIQUE

(*Suite.*)

7

Dans la septième nuit le génie tutélaire m'expliqua le nombre 27 et 9 en 9.

8

Dans la huitième nuit, je rêvais qu'une voix secrète m'expliquait les secrets de 3, 5, 7 et 9 et l'ange me souffla un saint mot dans les oreilles, que les hommes avaient perdu et que Moïse reçut près de l'arbuste épineux brûlant. Alors une voix me cria : « tu es âgé de 9 ans » et à ce cri je m'éveillai.

9

Dans la neuvième nuit, je vis la montagne Moria et un édifice sur la montagne du Libanon et il me paraissait que je voyais des ouvriers qui travaillaient au sanctuaire du Seigneur. Quelques-uns portaient des pierres, d'autres faisaient un mélange de lait, huile, vin et farine, et en couvraient les pierres et lorsque je demandai au génie tutélaire, qui me guidait, ce que cela voulait dire, il me répondit : « Le lait signifie la

condescendance et la douceur, le vin, la force, et la farine,la bonté. » Et en disant cela,il dirigea ses yeux vers le centre et adora Dieu.

10

La dixième nuit, il me paraissait que je voyais un grand édifice ; il renfermait un autre édifice et celui-ci un troisième ou intérieur, auquel les ouvriers travaillaient encore. Je demandai à mon génie tutélaire ce que cela voulait dire, et il me répondit : « Tu es maintenant âgé de 27 ans, et je veux te dire que le dernier jour, la dernière heure, le dernier moment du travail arrivera ; alors il me montra une image sur laquelle deux cœurs, deux corps, deux mains se trouvaient. Ceci sont 6 objets, mais l'amour, la sagesse et la vérité en font un ; et lorsqu'il le dit, je m'éveillai.

11

La onzième nuit, il me paraissait que je voyais un endroit où David et Salomon sacrifiaient à la Divinité. Je vis la sainte arche, les 7 candélabres, les ustensiles du temple et un agneau sur un livre qui était scellé de 7 sceaux. Je voyais l'arche de bois de Sétim bordé d'or et les tableaux de la loi et la verge d'Aaron. Je voyais encore plusieurs objets après un voyage de 3 × 27 tours ; alors je vins dans une vallée profonde, on la nommait la vallée de la paix, de la vertu et de la réunion, et cette vallée était entourée de 3 grandes montagnes, Moria, Sinaï et Héréthon. Alors l'ange me dit : « Sais-tu maintenant combien de temps tu as voyagé pour voir tout cela ? » Et lorsque je répondis : « J'ai fait 3 × 27 tours, » il me répondit : « Calcule le

temps, d'après tes années, tu en as maintenant 3, 5, 9, 21, 27 et 81, » et je m'éveillai lorsqu'il dit cela.

La douzième nuit, je rêvais de nouveau et il me paraissait que je voyais une grande pyramide, qui se perdait de la base jusqu'au point. A côté, une croix avec une inscription de quatre lettres se trouvait, et un pélican était sur un autel, qui sacrifiait son sang pour ses petits, et lorsque je vis tout cela, l'ange ouvrit un livre et le nomma le livre des secrets. Des hommes saints y lisaient, mais d'autres y regardaient et ne connaissaient pas les lettres, avec lesquelles le livre était écrit, et lorsque je demandai qui étaient ces hommes qui savaient lire dans le livre, le génie tutélaire me répondit que c'étaient les sages, qui avaient suivi la sagesse de l'agneau.

Avant de voir tout cela dans des rêves, d'après la série des douze rêves, j'en avais encore 5 autres, que je donne ici.

1

Il me paraissait que je me trouvais dans une grande construction en voûte sous le seuil ; au milieu de cette construction il y avait une grande ouverture ronde dans la terre et elle était entourée de marbre. Une pareille ouverture se trouvait au haut de la voûte ; de l'ouverture inférieure, du feu montait en haut, et de la supérieure, de la lumière descendait sur le feu de manière que le feu et la lumière se confondaient et formaient deux pyramides. Aux côtés de la voûte une gelée dure se trouvait et le fruit des pins montait en pyramide. Peu à peu, un fruit après l'autre se rendit

dans l'ouverture du feu et s'éleva en toute pureté vers la lumière. Et je m'éveillai, après avoir vu tout cela.

2

Il me paraissait encore que j'étais dans un magnifique jardin; là, je marchai par une longue allée, couverte des deux côtés de raisins bleus, lorsque je passai par cette allée, tous les raisins se courbèrent sur moi et paraissaient m'abaisser à terre; mais lorsque je fus au bout de l'allée, les raisins se relevèrent d'eux-mêmes, et un ami me passa une terrine et y mit une baie sans queue et j'allai sur une colline et regardai la splendeur du jardin, que n'égalait aucun.

3

Je rêvais que j'allais par un chemin étroit, entouré de rochers; un compagnon inconnu me suivait, il me guida par ses roches jusqu'au rocher du milieu, où se trouvait un autel, sur lequel une petite flamme flamboyait. Il m'encouragea à grimper sur ce rocher et lorsque nous avions grimpé sur ce rocher, l'image de la divinité se trouvait sur un rocher plus haut. De l'autel, le chemin conduisait sans monter à un pré vaste et beau. Là, un ange habillé de bleu nous attendait, nous tendit les mains et — je m'éveillai du rêve.

4

Dans le quatrième rêve, il me paraissait que je voyais un grand livre ouvert près d'une cascade; l'eau bouillonnait, mais pure comme le cristal sur le livre

de manière qu'on pouvait lire à travers le cristal de l'eau ; le regard du soleil se reflétait dans cette eau qui, en bouillonnant descendait sur le livre, et chaque lettre était feu et lumière.

5

Je vis encore une fois sept grands livres et mon génie tutélaire me dit, que ces livres ne contenaient qu'un seul nom ; mais les enseignants ne montrent ce nom qu'à celui qui est digne de le lire ; et au-dessus de ces sept livres le suivant était écrit :

Latin, pages 386 et 387.

Il n'y a qu'un seul chemin à la sagesse, qu'un seul chemin à la vérité et à la connaissance des choses, qui sont créées.

La vérité éternelle nous a montré elle-même ce chemin — Jésus-Christ, le Dieu incarné, le médiateur entre la vie et la mort.

Marcher ce chemin c'est s'approcher de la vérité, y persévérer c'est être sage.

Qui apprend à connaître Dieu, connaît tout ; mais Dieu ne connaît que celui, à qui Dieu se communique, et il ne se communique qu'à celui qui observe ses commandements.

Qui cherche la vérité hors de Dieu, ne la trouve pas ; car ce n'est que lui, qui est le chemin, la vérité et la vie

Toute la sagesse est dans la loi ; c'est pourquoi la crainte de Dieu est le commencement de la sagesse. La sagesse est pleine de clarté et ne flétrit jamais ;

elle est facilement vue de ses amateurs et est trouvée par ceux qui la cherchent.

Le commencement de la sagesse est un vrai désir d'enseignement.

Mais le désir d'enseignement est l'amour ; l'amour par contre, observe la loi, et l'observation de la loi apporte l'immortalité, l'immortalité conduit l'homme près de Dieu.

La foule des sages est le salut du monde, et un roi sage est un ferme soutien de son peuple.

J'ai eu un désir d'avoir de l'intelligence, et elle m'a été donnée; j'ai appelé, et l'esprit de la vérité est venu en moi.

La sagesse est une vapeur de la force de Dieu et une pure émanation de la clarté du tout-puissant Dieu, et c'est pourquoi rien qui est sali ne vient à elle.

Elle est un reflet de la lumière éternelle, un miroir immaculé de la Majesté de Dieu et une image de sa bonté.

Quelle splendeur, mon ami, ont ces passages du livre de la sagesse! Dans ces passages, le fond de la vraie, unique et divine magie ou sagesse y est.

Mais, mon ami! si votre volonté n'est pas pure vous ne comprendrez pas ces paroles, pleines de force et de vigueur.

Car tous les hommes sont vaniteux, tous, dans lesquels la connaissance de Dieu n'est pas et qui, des biens visibles ne connaissent pas celui qui est, ni de la considération des œuvres celui qui les a créées.

Par cette raison, mon ami, il y en a peu qui sont

susceptibles de la vraie sagesse. Ils ne connaissent pas la sainteté et la grandeur de la religion, ils ne cherchent pas la sagesse, mais seulement la science, et c'est pourquoi ils ne trouvent pas de vérité, mais seulement des opinions d'hommes.

Qui cherche la vérité chez les hommes, celui qui demande la santé à un malade, la vie à un mort, et le secours à un impuissant ; il prie celui qui ne peut pas marcher, d'être son compagnon de voyage, et il veut du gain et de l'assistance de celui qui ne peut rien dans tout cela.

La sagesse n'est qu'en Dieu, le connaître, l'aimer, c'est posséder tout ce que l'homme puisse posséder.

Sa force agit par le juste ; car seulement le juste est le receptacle de cette lumière divine ; car la sagesse se rend parmi les peuples dans les saintes âmes, et non pas dans les ennemis de Dieu et des prophètes.

Ce que je vous dis là, ce ne sont pas mes paroles, mais les paroles de la vraie vérité ; vous trouvez tout cela dans la sainte Écriture.

Mais pensez à ce que le Christ dit dans l'Évangile : Je leur parle par des paraboles, parce qu'ils voient et ne voient pourtant pas, entendent et n'entendent pourtant pas, ni comprennent.

La prédiction d'Isaïe sera accomplie à eux : Avec les oreilles vous l'entendrez et ne le comprendrez pas, et avec les yeux vous verrez et vous ne verrez pourtant pas ; car il n'est pas donné à tous de comprendre les paraboles du ciel.

Un homme bon produit du bien des trésors de bon, et un homme méchant produit du mal des trésors de

mauvais. Ainsi il en est aujourd'hui de ceux qui comprennent si avidement tout le miraculeux et qui voudraient savoir et qui s'éloignent de la lumière au lieu de s'approcher de lui.

Ils cherchent tout chez les hommes et ne pensent pas, que l'homme ne peut rien donner dans le surnaturel, mais seulement celui, qui est le maître de la nature.

Ils viennent et sont aveugles et ils ont des guides misérables; mais si un aveugle conduit l'autre, tous les deux tombent dans le fossé.

C'est pourquoi, mon ami, il y en a tant qui méprisent le plus saint et parce qu'ils ne le comprennent pas, s'en moquent et qui devient à la fin ceux qui se vouent aux vrais chemins de la sagesse, comme des trompeurs et des rêveurs ; le Dieu incarné leur a prédit déjà longtemps ce sort, à ceux qui suivent la vérité.

Regardez, dit-il, je vous envoie comme des brebis parmi les loups.

Mais c'est assez pour un disciple d'être comme son professeur, et pour un valet d'être comme son maître. S'ils ont nommé le maître de la maison Beelzebub, avec plus de raison ils nommeront ainsi ceux qui habitent avec lui la maison. Mais ne les craignez pas ; car rien n'est caché, qui ne sera pas révélé, et rien n'est si clandestin, qu'on ne saura pas.

Ce que je vous dis dans les ténèbres, dites-le dans la lumière, et ce que je vous dis dans l'oreille, prêchez-le sur les toits.

Mais ne jetez pas le saint aux chiens et les bijoux aux cochons, qui fouillent dans la boue.

Qui veut posséder la vérité, que celui-ci purifie son cœur, qu'il fasse pénitence, et qu'il observe la loi, et les yeux de son âme seront ouverts et il verra des secrets, pour lesquels l'homme du monde n'a pas de sens.

Mais sois économe du temps et sois bienfaisant envers tous les hommes, comme l'est celui dans le ciel. Use de la livre que Dieu te donna ; sois vigilant, car tu ne sais jamais si le Seigneur vient, et que la parole de Dieu ne recule jamais de ta bouche.

Suis de bonne volonté le bien et ne renvoie pas à demain ce que tu peux faire aujourd'hui. Sois constant et dans tes actions et dans tes paroles ; fuis les choses temporelles et recherche les éternelles, lève tes yeux vers Dieu, et espère le secours d'en haut, car là, où tout secours humain manque, le secours vient d'en haut.

Aime Dieu de toutes tes forces, mais ton prochain comme toi-même, et Dieu te protégera, comme son oculaire, et te délivrera de tout mal ; il te couvrira de tout le bien, et ton âme ne désirera rien, qu'elle n'aura pas pour son salut temporel et éternel.

Tout ce que tu apprendras, approprie-le à ton âme. et répète-le souvent,mais penses-y qu'il est nécessaire que tu sois régénéré en Dieu et que ton âme soit renouvelée par l'esprit de la grâce, car ce n'est que par la régénération que l'homme s'approche de la nature divine, et participe à ses forces (1), car l'homme qui

(1) Coll, 2, 11, r. Pet. 1. 4.

est régénéré dans son intérieur marchera aussi dans l'extérieur les chemins de sa nouvelle vie.

Regardez, quel amour le père nous a donné, que nous sommes nommés les enfants de Dieu et que nous le sommes. C'est pourquoi le monde ne nous connaît pas, parce qu'il ne connaît pas Dieu.

Oui, mon ami ! une grande partie des hommes ne connaît pas le royaume de Dieu. Chez quelques-uns la semence du semeur tomba sur la pierre dure, chez quelques-uns sur la terre mauvaise, et chez quelques-uns sous des épines, où le fruit, germant à peine, est étouffé ; et pourtant la sagesse, la majesté et la grandeur ne se trouvent que là, où est Dieu.

Vous voulez être enseigné dans la plus haute de toutes les sciences, eh bien ! Je vous montre les chemins à la lumière. Là dans l'Écriture et dans le Saint Évangile les plus grandes de toutes les vérités reposent ; seulement l'esprit de la sagesse doit ouvrir vos yeux, et il faut que vous vous rendiez digne de cette grâce par l'humilité de votre cœur et la pureté de votre âme, sans cela vous êtes de ceux qui ont des yeux et ne voient pas, qui ont des oreilles et n'entendent pas.

L'homme, l'image de Dieu, quelle grandeur a-t-il ! — Créé pour le salut éternel des forces, qui entraînent le mortel à l'étonnement et l'ange à l'adoration, reposent en lui.

Nous sommes des enfants de Dieu, dit l'Écriture. Certainement il ne s'est pas encore montré, ce que nous serons ; mais nous savons, que nous lui deviendrons égal, s'il se révèle à nous.

L'homme sera toujours l'objet de l'amour de la Divinité, car celui seulement sait ce que c'est que Dieu, qui sait ce que c'est que l'amour. — C'était toujours son intention de nous faire prendre part à tout ce qui est grand et heureux; tout y vise; — et nous nous fermons à nous-mêmes les chemins à la béatitude.

Celui qui s'approche de la Divinité, prend part à ses forces. La porte de l'approchement nous était fermée par le péché; mais l'homme incarné l'ouvrit et nous enseigna le grand secret de la régénération de l'esprit et de la sanctification.

Ce grand secret est dans le centre de la religion, là, toutes les forces se réunissent, là, est la sanctification.

Apprenez, mon ami, à connaître Dieu, l'amour infini.

Il créa par amour.

Il sauva par amour.

Il sanctifia par amour.

Et nous prépare une éternité, où notre être n'aura plus de mort.

Notre connaissance pas d'erreur.

Notre amour pas de souffrance.

Là où nous sommes libres de toute misère, pour voir;

Où nous venons, pour aimer;

Et aimerons pour louer.

Où notre mémoire retiendra Dieu, sans l'oublier.

Notre science connaîtra Dieu sans erreur, et notre amour aimera Dieu à l'exclusion de tout le reste.

(*A suivre.*) ECKARSHAUSEN.

UN SECRET PAR MOIS

Pour imiter les diverses pierres précieuses, mettez dans une vessie de porc ou de mouton, une douzaine de blancs d'œufs battus en neige (ou davantage), agitez un certain temps et placez la vessie dans de l'eau bouillante pendant une heure. Mettez sécher et regardez de temps en temps pour voir si la matière est bien sèche et a la consistance du verre. Coupez alors dans cette pâte vitrifiée les formes voulues et jetez-les dans de l'eau différemment colorée par du safran ou des raclures de Brésil, etc. Retirez les pierres quand elles auront belle couleur.

MIZAULD.

Ordre martiniste.

ESPAGNE

Par décret du suprême Conseil de l'Ordre, Don Villarina del Villar a été nommé souverain délégué général de l'Ordre pour l'Espagne et membre du suprême Conseil.

ÉGYPTE

Le docteur Versata ayant été injustement pris à partie par les Maçons égyptiens a parfaitement remis les choses au point par la lettre suivante que le suprême Conseil publie à titre d'encouragement pour son délégué en Égypte.

*
* *

RÉPONSE A M. J. SAKAKINI

A Monsieur le Directeur du journal la Réforme.

MONSIEUR,

« Ma qualité de délégué général en Égypte de l'Ordre Vénérable Martiniste m'impose de répondre aux attaques portées contre notre Ordre vénérable, et espère que vous voudriez bien publier ces quelques lignes qui sont d'un *intérêt général* et d'*utilité publique*, pour faire connaître l'Ordre des illuminés *si méconnu* et *si ignoré* en Égypte.

« Nous avons été étonnés de voir M. Sakakini tomber dans une telle erreur qu'un enfant n'aurait pas commise.

« D'un côté il a confondu les Illuminés avec la franc-maçonnerie, en nous prenant pour des maçons et dit de lui demander l'autorisation comme si nous dépendions de sa personne, quand, à plusieurs reprises, nous lui avons dit et écrit le contraire, c'est-à-dire qu'il faut bien considérer qu'il n'y a rien de commun entre la franc-maçonnerie et le Martinisme, quoique quelques rites maçonniques aspirent à l'Illuminisme.

« De l'autre côté, il dit que nous n'avons pas le droit d'exister dans *son territoire*. Voilà une chose bien singulière et bien égoïste ; il paraît que *l'Égypte* ne dépend pas de *Son Altesse le Khédive*, mais de M. J. Sakakini qui parle en maître.

« De plus encore, il paraît que c'est lui qui a le droit de monopoliser la *science* et le *savoir* puisqu'il défend l'existence d'un centre scientifique, quand il n'y a *aucune loi* qui soit *naturelle*, *humaine* ou *divine*, qui puisse empêcher l'instruction et le progrès de l'homme, la liberté de l'enseignement et la vulgarisation de la science. Voilà des choses qui font sourire et qui excite la pitié des plus sceptiques.

« Nous lui dirons pour la dernière fois que nous ne sommes pas des francs-maçons, que notre Ordre existait en Égypte (sous différents noms) six mille avant Jésus-Christ, avant même l'existence de la franc-maçonnerie ;

que notre Ordre est tout à fait indépendant de tout autre rite, ordre ou association et distinct de toute autre société quel que soit son but, sa forme et sa dénomination ; que nous n'avons rien à faire avec eux, que nous ne dépendons que du suprême Conseil de notre Ordre siégeant à Paris ; que nous sommes indépendants de tout centre quel qu'il soit, que nous n'avons aucune obligation, ni aucune formalité à faire ni auprès de lui, ni auprès de qui que ce soit.

« Enfin qu'en un mot un abîme infranchissable nous sépare sous tous les rapports tant *physiques*, *moraux* et *intellectuels*.

« Je crois qu'à présent que je me suis expliqué, il finira par comprendre que nous n'avons aucun rapport et nous le prions de nous laisser tranquilles et de ne pas s'occuper des affaires qui ne le regardent pas, n'ayant aucune autorité auprès de nous.

« Nous avons envoyé une lettre à titre de politesse annonçant la fondation d'une loge de l'Ordre Vénérable Martiniste qui a conservé intactes les constitutions des Hautes Fraternités Initiatiques qui ont procédé la Révolution maçonnique de 1773 à Alexandrie, Égypte, sous le nom « Hermès » et le n° 161. La présidence du Conseil de cette loge a été confiée au fr. prince de Mizraün.

« Par décision du suprême Conseil de l'Ordre siégeant à Paris, la délégation générale en Égypte a été confiée au docteur D. Verzato.

« Après cela, nous voyons toute discussion inutile et la politique close.

« Veuillez agréer, monsieur le Directeur, tous nos remerciements anticipés pour l'hospitalité que vous nous accordez dans votre journal. »

Le président,
Prince DE MIZRAÜN.

Le délégué général,
Docteur D. VERZATO.

*
* *

BIBLIOTHÈQUES DES LOGES

Plusieurs loges martinistes nous ayant demandé la possibilité de constituer un fonds de livres d'étude, nous

avons établi une liste qui sera communiquée aux délégués que cette question intéresse.

Les prix varient de 12 francs à 100 francs suivant l'importance des ouvrages et leur rareté. Mais ils sont établis pour une étude progressive de l'Hermétisme et de ses annexes.

S'adresser à la Direction de l'*Initiation*, 5, rue de Savoie, Paris.

Un Miroir magique

Dans l'antiquité ainsi que de nos jours, l'homme s'est toujours senti attiré vers le merveilleux et s'est appliqué à rechercher les lois qui régissent l'Invisible.

De même il a essayé de pénétrer dans l'astral afin d'y lire sa destinée.

Parmi les nombreux procédés employés depuis des siècles le miroir magique est l'appareil qui a permis d'obtenir les meilleurs résultats.

Le type le plus employé actuellement est le miroir concave, qui tout en étant très puissant est loin d'être parfait, il en existe bien, disent ceux qui ont traité de cette question, qui donnent des résultats certains ; mais les initiés seuls en ont le secret.

Un frère avec qui je travaille depuis plusieurs années cette question a bien voulu me donner certains renseignements qui m'ont permis de reconstruire un miroir à peu près semblable à ceux qui étaient employés dans le temple de Mithra.

Cet appareil est composé de trois miroirs distincts, de couleurs différentes, qui réunissent en eux tous les symboles isotériques, et qui correspondent chacun à l'un des trois plans.

Le luminaire par un dispositif spécial fait réfracter la vision dans le miroir central qui devient ainsi le réceptacle des deux autres.

J'appelle ce miroir le « Visionomos » qui lui m'a

donné un nouveau procédé de divination que je nomme la « Visionomie ». Visio, en latin signifie action de voir.

Yviopn du grec (Indice).

Le mot *visio* exprime l'exercice du sens de la vue, la vision directe, réfléchie, réfractée.

Le mot *indice* veut dire : signe apparent et probable qu'une chose est.

Dans un prochain article je décrirai l'application rationnelle de mon procédé la « Visionomie » qui permet d'obtenir le contrôle certain des visions qui se présentent et de lire ainsi d'une façon certaine dans l'avenir sa propre destinée.

Pour tous renseignements, s'adresser à l'auteur, M. Paul Marchand, 23, rue Pierret, à Neuilly-sur-Seine.

NOTRE CONGRÈS

Nous sommes heureux d'annoncer à nos lecteurs et amis qu'un grand congrès de l'occultisme aura lieu dans les premiers mois de l'année 1907.

Notre directeur, docteur Papus, et notre collaborateur M. Bellot, en sont les secrétaires généraux, et M. Marchand en est le secrétaire. Nous prions nos amis de vouloir bien donner leur adhésion à ce congrès dont nous parlerons dans un de nos prochains numéros. S'adresser pour tous renseignements au secrétaire général, 11, quai Saint-Michel.

*
* *

Les cours de l'École magnétique ont repris le 5 novembre devant une nombreuse assistance. Les cours de physiologie, d'anatomie et massage sont commencés.

Ils sont faits respectivement par les docteurs Encausse, Ridet et Durville.

Les personnes qui veulent étudier le massage peuvent s'inscrire tous les jours à l'École du magnétisme, 23, rue Saint-Merri, Paris.

LIVRES NOUVEAUX

Un miracle contemporain, par ALFRED DESCHAMPS, édité par l'œuvre des tracts des catholiques, 50, rue Antoine-Dansaert, Bruxelles.

Un miracle contemporain est l'histoire d'un paysan, Pierre de Rudder, qui, à l'âge de quarante-quatre ans, fut victime d'un cruel accident où il eut la jambe gauche broyée.

Après de nombreux et inutiles soins, les médecins conclurent à l'amputation du membre, mais le malade se refusa énergiquement à cette opération.

Pendant huit ans aucune amélioration ne se produisit. C'est alors qu'il vint à l'idée du malade de faire un pèlerinage à Notre-Dame de Lourdes vénérée à Ostacher, près de Gand.

Après de nombreuses difficultés il atteignit en compagnie de sa femme le but de son voyage, et sous l'effet d'une ardente prière, il eut la stupéfaction et la grande joie de se trouver à genoux devant la grotte, lui qui, depuis huit ans, n'avait pu prendre cette position. Ce fut en proie à un immense bonheur et d'une très vive reconnaissance qu'il se mit à gambader autour du Sanctuaire à l'étonnement général des assistants.

Les médecins purent constater que les deux bouts de la fracture étaient parfaitement soudés, qu'il n'y avait plus de suppuration et que la guérison était complète et miraculeuse sans aucun doute possible.

La Pensée ésotérique de Léonard de Vinci,
Par PAUL VULLIAUD.

Très jolie œuvrette parlant spécialement des œuvres d'art symboliques du maestro et en particulier de l'explication ésotérique de ses deux principaux chefs-d'œuvre. Les lecteurs de cette brochure pourront constater combien le symbole joue un rôle dans l'art, et ceci explique comment les Égyptiens le considéraient. Qu'il

nous suffise de rappeler le mystérieux sphinx et les imposantes pyramides.

La Gennia, roman spirite hétérodoxe, par JOHN-ANTOINE NAU, éditeur, Léon Vannier, 19, quai Saint-Michel, Paris.

Self-Synthesis, A. MEANS, To Perpetual Life by CORNWELL ROUND, éditeurs, Simpkin-Marshall Hanulton et C° Limited, London, 1906.

*
* *

Nous recommandons particulièrement à nos lecteurs habitant Paris un excellent chiromancien, M. Desbarolles, le fils du célèbre Desbarolles. Il demeure 99, rue du Faubourg-Saint-Honoré, à Paris.

REVUE DES REVUES

La Paix Universelle, numéro d'octobre, Kadochem étudie la puissance du signe dans les trois plans. Pour obtenir une puissance effective, il est nécessaire que tout signe soit compris dans son symbolisme, puisque l'occultiste s'identifie à l'idée-principe et surtout ait la foi. Enfin si ce signe a été employé un grand nombre de fois, il aura encore plus de force. C'est de la tradition pure ; mais je pense que si un ignorant plein de confiance en Dieu fait le signe de la croix sur un malade, la guérison sera due non au signe, mais à la confiance et à la foi de cet ignorant. Je ferai remarquer aussi qu'on ne peut jamais dire ou écrire qu'une guérison sera *sûrement* obtenue ; c'est le secret du Père et parfois les plus grands Maîtres ont vu tous leurs pouvoirs inutiles. Ils ont certainement connu les causes de l'insuccès, mais enfin le malade n'a pas guéri.

Ceci du reste n'empêche pas que l'article de Kadochem

ne soit vraiment initiatique et traditionnel. Tous les occultistes devraient méditer ces lignes : « Le pouvoir de guérir les malades ne s'acquiert que par le sacrifice et la charité. » A. Bouvier démontre, dans un intéressant article que, en magnétisme il n'y a qu'à aimer et vouloir pour pouvoir. C'est en effet la clef de toute action occulte et c'est pourquoi, il faut travailler quinze ou vingt ans sur soi-même avant d'obtenir la moindre chose intéressante et *durable*, c'est-à-dire avant d'AIMER.

Dans l'*Étincelle* d'octobre, lire la fin d'une étude sur le matérialisme et le spiritualisme, par Eleuthère. C'est un travail trop important pour que j'en fasse un véritable compte rendu ; mais l'idée qui s'en dégage, c'est qu'il n'y a pas en réalité de système particulier qui puisse résister à la lumière synthétique, qu'il n'y a ni spiritualisme ni matérialisme, mais une seule doctrine, une seule vérité. C'est très juste.

On pourra lire encore avec fruit un article sur la « Respiration » écrit avec science et bon sens, par un médecin, le docteur Arnulphy. Enfin de M. G. Bourgeat, une interprétation historique des vingt-deux premiers nombres, d'après le Tarot et la Philosophie occulte, intéressera le lecteur.

La Revue du spiritualisme moderne annonce la création et donne le plan d'étude d'une union nouvelle, spiritualiste, portant le nom d'*Union éclectique universaliste* qui a été fondée le 15 novembre 1905. Elle n'est pas basée sur l'argent puisqu'aucune cotisation n'est demandée, c'est là un point de contact avec notre martinisme et nous en sommes fiers.

La *Revue* publie ensuite presque intégralement l'importante conférence de M. Léon Denis sur le spiritisme et la question sociale. Je n'analyse pas ce long discours qui ne présente aucune idée nouvelle pour nos lecteurs, bien qu'il soit admirablement adapté à un public profane.

La Revue du spiritisme de G. Delanne rend compte des séances de Miller auxquelles il a assisté. Il les discute avec sa compétence habituelle. Malgré quelques circonstances regrettables : contrôle et lumière insuffisants, etc., M. Delanne est d'avis que la fraude a été impossible

dans un grand nombre de cas et très peu probable dans les autres.

M. A. Becker, sous le titre : *Nos Origines*, passe en revue un certain nombre de théories sur ce sujet et conclut que, bien que se perdant dans la nuit du passé, l'origine de la vie peut cependant être imaginée. Nous verrons comment dans le numéro suivant.

A lire encore la si remarquable étude de M. Maxwell sur les séances de la villa Carmen. D'une très grande logique et d'un admirable bon sens, la discussion serrée permet de rejeter sans hésitation ni regret la plupart des assertions des sceptiques. Après avoir lu le travail, on sera fixé.

On trouvera encore dans cette excellente revue de très importants extraits du livre de Miss Marryat. Il n'y a pas de mort.

La Revue spirite d'octobre, M. Grimard continue son histoire de l'évolution religieuse. Il flétrit avec raison les épouvantables abus qui régnèrent après la mort de l'empereur Julien, dont le règne avait été comme un glorieux intermède dans le drame qui se jouait alors en pleine église orthodoxe. Il examine ce qui se passa en Occident avec Clovis et étudie les diverses hérésies condamnées. Il fait, entre autres, cette remarque intéressante que les Ariens firent beaucoup pour l'organisation générale des choses ecclésiastiques. Il arrive enfin à la réforme et constate qu'elle fut en partie déchaînée par la mise en vente des indulgences sous Léon X.

Un spirite envoie à la Revue une très belle page de V. Hugo sur l'idée d'immortalité. C'est de toute beauté. Ce grand génie *n'a pas tourné le dos au monde inconnu*, mais il en a reçu de bien vives lumières. C'était un grand initié, sans le savoir, peut-être. Le professeur C. Moutonnier donne une analyse très complète et très bien faite du livre du docteur Lapponi, médecin du Pape, sur le spiritisme, et dont la conclusion est que le spiritisme est toujours dangereux, nuisible, immoral, responsable. Il doit être condamné et interdit. C'est un peu sévère, certes, et on peut dire seulement que le spiritisme ne devrait devenir pratique qu'après de longues études théoriques. Beaucoup de ses dangers seraient

ainsi évités. D'autre part le livre du docteur Lapponi fourmille d'erreurs vraiment trop apparentes et qui témoignent qu'il n'a pas assez étudié son sujet. La *Vie nouvelle*, dans ses numéros d'octobre, publie un article scientifique du docteur F. de Courmelles sur le Congrès d'assainissement de l'habitation tenu à Genève, une très curieuse étude de graphologie comparée. Il s'agit de spécimens d'écriture obtenus à l'état de trance, que M. de Rochetal compare avec l'écriture du sujet à l'état de veille. A signaler encore et surtout aux malades un article du docteur Alcide Treille, qui établit l'inefficacité de la quinine lorsqu'elle n'est pas nuisible. Cela fait plaisir aux occultistes qui doivent être tous naturellement partisans de l'homéopathie, laquelle a, sans quinine, de merveilleux médicaments contre la fièvre.

Le *Progrès spirite* donne de M. L. de Faget une étude sur le spiritisme devant la conscience. Quelques minutes de Rêves tel est le titre de ce chapitre : « Rêver pour l'âme qui a vécu, ce n'est pas perdre son temps en songe stérile. C'est donner à la réflexion de plus larges ailes pour fouiller plus profondément l'infini de la pensée. C'est communier davantage avec Dieu. » Bravo ! Voilà de belles et hautes pensées !

A. La Beaucie a publié un livre intitulé *les Grands Horizons de la vie*, le *Progrès spirite*, en détache quelques conseils aux médiums que tous devraient méditer. Seul, y manque le conseil de rechercher surtout des communications conscientes avec l'invisible, et l'acquisition d'une faculté, non d'une médiumnité. Il n'est malheureusement pas très goûté des spirites en général.

Je signalerai dans ce numéro le récit fait par une correspondante du *Progrès spirite*, de divers faits intéressants et qui semblent indiquer de bonnes preuves de la survie.

Dans *l'Écho du merveilleux* du 15 octobre on trouvera le récit fait par G. Méry des séances de Miller auxquelles il a assisté. Il ne donnera son opinion définitive que dans le prochain numéro. M. G. Malet raconte une curieuse histoire, celle d'une voyante qui a réussi à surprendre M. Fallières à sa campagne et lui a fait un certain nombre de prédictions pas très gaies. M. G.

Méry rend aussi compte d'une visite rendue à une chiromancienne, Mme Cleophas, et constate sa bonne foi et son originalité.

Dans le numéro du 1er octobre, M. G. Méry analyse un travail de M. Binet qui déduit d'un certain nombre d'expériences la faillite de la graphologie. M. G. Méry, pense avec raison, que malgré les attaques, la graphologie ne se portera pas plus mal. J'approuve surtout l'idée qu'il ne faut pas chercher à obtenir le sexe et l'âge, par la graphologie seule.

Par ces temps de vols étranges, il était intéressant de rechercher des récits authentiques sur le même sujet. C'est ce qu'a fait M. G. Malet, qui nous raconte, de façon savoureuse, une belle histoire où l'on voit un diamant volé par un jeune homme somnambule et retrouvé par lui quelque temps après dans un nouvel accès.

Au sujet d'un de ses derniers reportages, sur la guérison d'une dent malade, en la touchant avec un clou qu'on enfonce ensuite dans une porte, M. G. Malet reçoit une intéressante lettre sur des pratiques analogues qui ont comme origine, pense l'auteur, la croyance que les esprits se blessent comme les hommes avec le fer. Je pense qu'on en doit surtout chercher l'origine dans la médecine du transfert très connue parmi nos paysans vendéens. Le mal passe dans le fer dont les propriétés comme absorption de la force nerveuse sont bien sues parmi les occultistes. Si au lieu d'enfoncer le clou dans une porte, on l'enfonçait dans un arbre, la guérison serait plus sûre, l'arbre étant parcouru par un courant vital intense.

Nous avons reçu un grand nombre de revues spiritualistes étrangères, pour lesquelles nous remercions vivement. Signalons parmi les meilleures :

Le *Light*, *El Pensamiento*, Revue théosophiste. *Neue metaphysische Rundschau, la nueva Era El Siglo Espirita* (Mexico), qui toutes combattent le bon combat pour le triomphe du spiritualisme.

G. Phaneg.

Le Gérant : Encausse.

Paris. — Imp. E. ARRAULT et Cie, 9, rue N.-D.-de-Lorette.

A 30 centimes

ALBERT (*d'Angers*). — *Le Magnétisme curatif devant l'Eglise.*

CHESNAIS. — *Le Trésor du foyer.* Contenant une foule de recettes d'une application journalière, des Conseils pour éviter et guérir un grand nombre de maladies, etc.

DEBOISSOUZE. — *Guérison immédiate de la peste*, de toutes les maladies infectieuses et autres maladies aiguës et chroniques, 2e Edition.

H. DURVILLE. — *Le Massage et le Magnétisme* sous l'empire de la loi du 30 novembre 1902 sur l'exercice de la médecine.

— *Le Magnétisme considéré comme agent lumineux*, avec 13 Figures.

— *Le Magnétisme des animaux.* Zoothérapie. Polarité.

LUCIE GRANGE. — *Manuel de Spiritisme.*

GRAPHOLOGIE *pour Tous.* — Exposé des principaux signes permettant très facilement de connaître les Qualités ou les Défauts des autres par l'examen de leur Ecriture, etc., avec figures.

LEBEL. — *Essai d'Initiation à la Vie spirituelle.*

MOUROUX. — *Le Magnétisme et la justice française devant les Droits de l'homme.* Mon Procès.

PSYCHOLOGIE EXPÉRIMENTALE. — Manifeste adressé au Congrès spiritualiste de Londres, par le *Syndicat de la Presse spiritualiste de France.*

A 20 centimes

DANIAUD. — I. L'*Art médical.* — II. *Note sur l'Enseignement et la pratique de la médecine en Chine*, par un LETTRÉ CHINOIS. — III. *Extrait de la Correspondance* (Congrès du libre exercice de la médecine). — IV. *Articles de journaux* sur le même sujet.

F. DE CHAMPVILLE. — *La Science psychique*, d'après l'œuvre de M. *Simonin*, avec 1 Fig.

JOUNET. — *Principes généraux de Science psychique.*

— *La Doctrine catholique et le Corps psychique.*

PAPUS. — *L'Occultisme.*

— *Le Spiritisme.*

ROUXEL. — *La Liberté de la médecine*, Pratique médicale chez les Anciens.

BIBLIOTHÈQUE DU MAGNÉTISME et des Sciences occultes (Bibliothèque roulante.) Prêt à domicile. *Catalogue des ouvrages de langue française.*

PORTRAITS

Photographies et Phototypies à 1 franc

ALLAN KARDEC, CAHAGNET, COLAVIDA, DELEUZE, H. DURVILLE, C. FLAMMARION, LUCIE GRANGE, VAN HELMONT, *le Zouave*, JACOB, LUYS, PAPUS, RICARD, ROSTAN, SALVERTE.

Le Professeur H. DURVILLE dans son cabinet de travail.

Le Tombeau d'ALLAN KARDEC. — *Divers Portraits rares.*

En Photogravure à 50 centimes

AGRIPPA, ALLAN KARDEC, APOLLONIUS DE THYANE, BERTRAND, BRAID, BUÉ, CAGLIOSTRO, CAHAGNET, CHARCOT, CHARPIGNON, W. CROOKES, DELANNE, DELEUZE, LEON DENIS, DURAND (de Gros), DURVILLE *en 1901*, DURVILLE *en 1872, 1887, 1901, 1903*, ELIPHAS LEVI, G. FABIUS, DE CHAMPVILLE, GREATRAKES, VAN HELMONT, KIRCHER, *l'abbé* JULIO, LAFONTAINE, LAVATER, LIEBEAULT, LUYS, MESMER, MOUROUX, Dr MOUTIN, PAPUS, PARACELSE, PETETIN, DU POTET, le marquis de PUYSÉGUR, RICARD, DE ROCHAS, ROGER BACON, SAINT-YVES D'ALVEYDRE, SURVILLE, SWEDENBORG, TESTE.

Nota. — A la condition d'être demandés directement à la *Librairie initiatique*, 23, rue Saint-Merri, tous les *Ouvrages de propagande*, ainsi que les Portraits et Photogravures sont vendus avec les réductions suivantes :

Par 500	exemplaires,	assortis	ou non,	50 0/0	de remise:
100	—	—	—	40 0/0	—
50	—	—	—	33 0/0	—
25	—	—	—	25 0/0	—
10	—	—	—	10 0/0	—

Paris. — Imp. E. Arrault et Cie, 9, rue Notre-Dame-de-Lorette.